

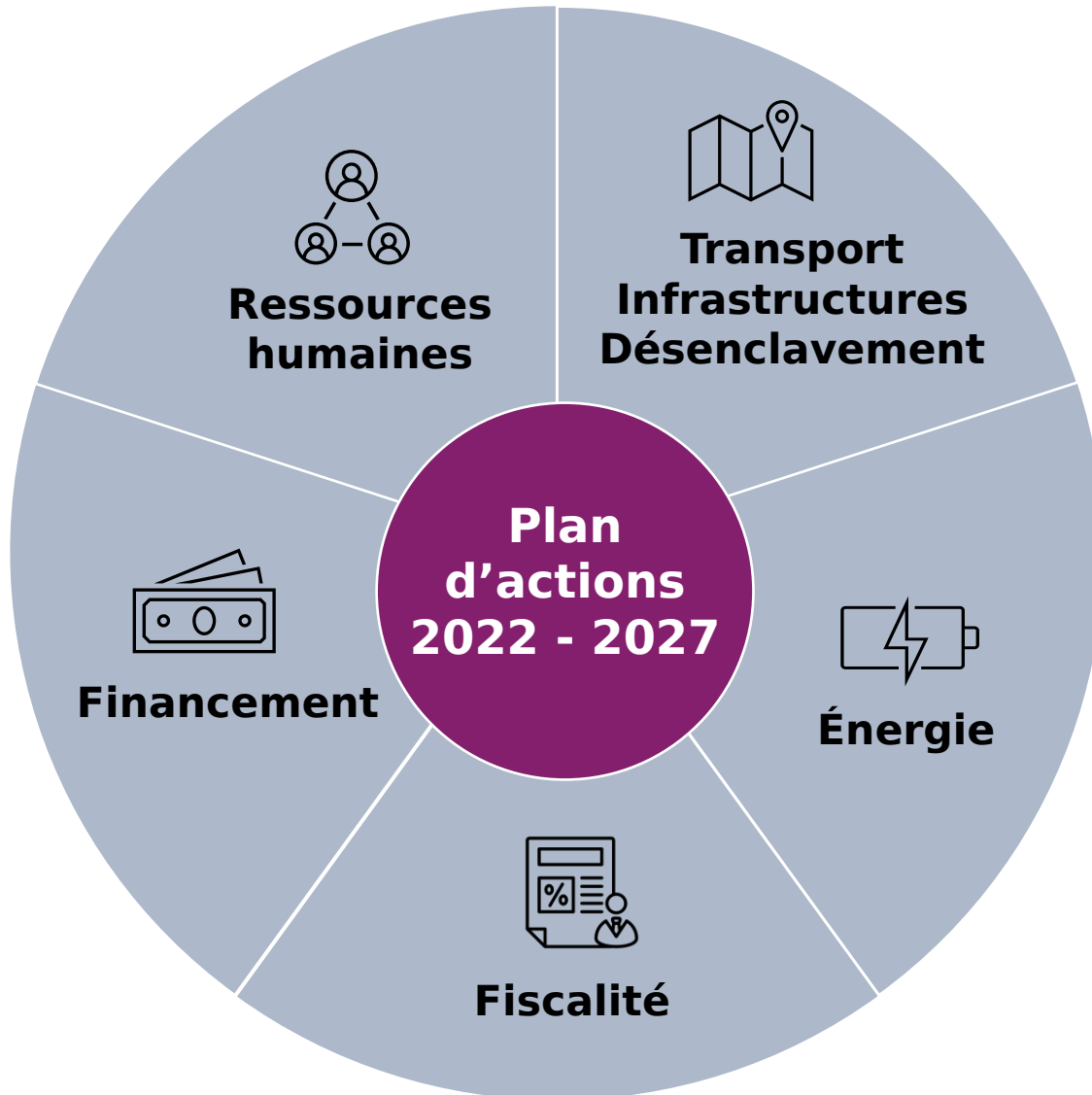
Conseil National du Patronat du Mali (CNPM)

Plan d'actions 2022-2027

Synthèse des travaux de réflexions sur le plan d'actions



Bamako, 11 novembre 2023



Un plan d'actions structuré autour de **5** thématiques stratégiques pour le développement et l'attractivité du secteur privé au Mali

- **Un travail inclusif**
=> ayant mobilisé **tout le CNPM**
- **Des experts et des talents du pays associés à la démarche**
=> **Professionnels et techniciens reconnus**
=> Des **bénéficiaires du Programme de Bourse d'Excellence**
- **Une approche plus empirique**

Introduction

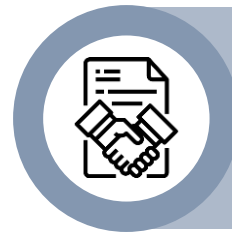
Le plan d'actions 2022 – 2027,
Un plaidoyer



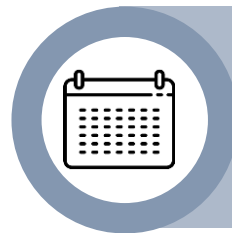
pour les différentes parties
prenantes



Connaître et objectiver l'existant



Formuler des recommandations
pragmatiques et pertinentes



Disposer d'un plan d'actions

Introduction

Un plan d'actions qui s'inscrit dans un cadre global d'attractivité et de développement socio-économique

Justice sociale et territoriale



Réduire les inégalités d'accessibilité dans les territoires et aux ressources



Recréer du lien social et réduire les inégalités

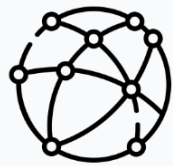


Aménager, équiper

Attractivité de l'environnement économique



Améliorer le rôle des territoires notamment des zones rurales dans l'économie nationale



Intensifier les échanges entre les territoires nationaux et avec les pays voisins



Garantir l'accès aux ressources indispensables au fonctionnement de l'économie

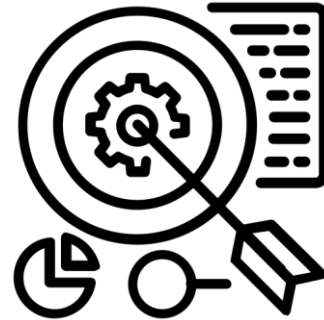


Accompagner les acteurs socio-économiques



Garantir un environnement socio-économique sûr et accessible

Introduction

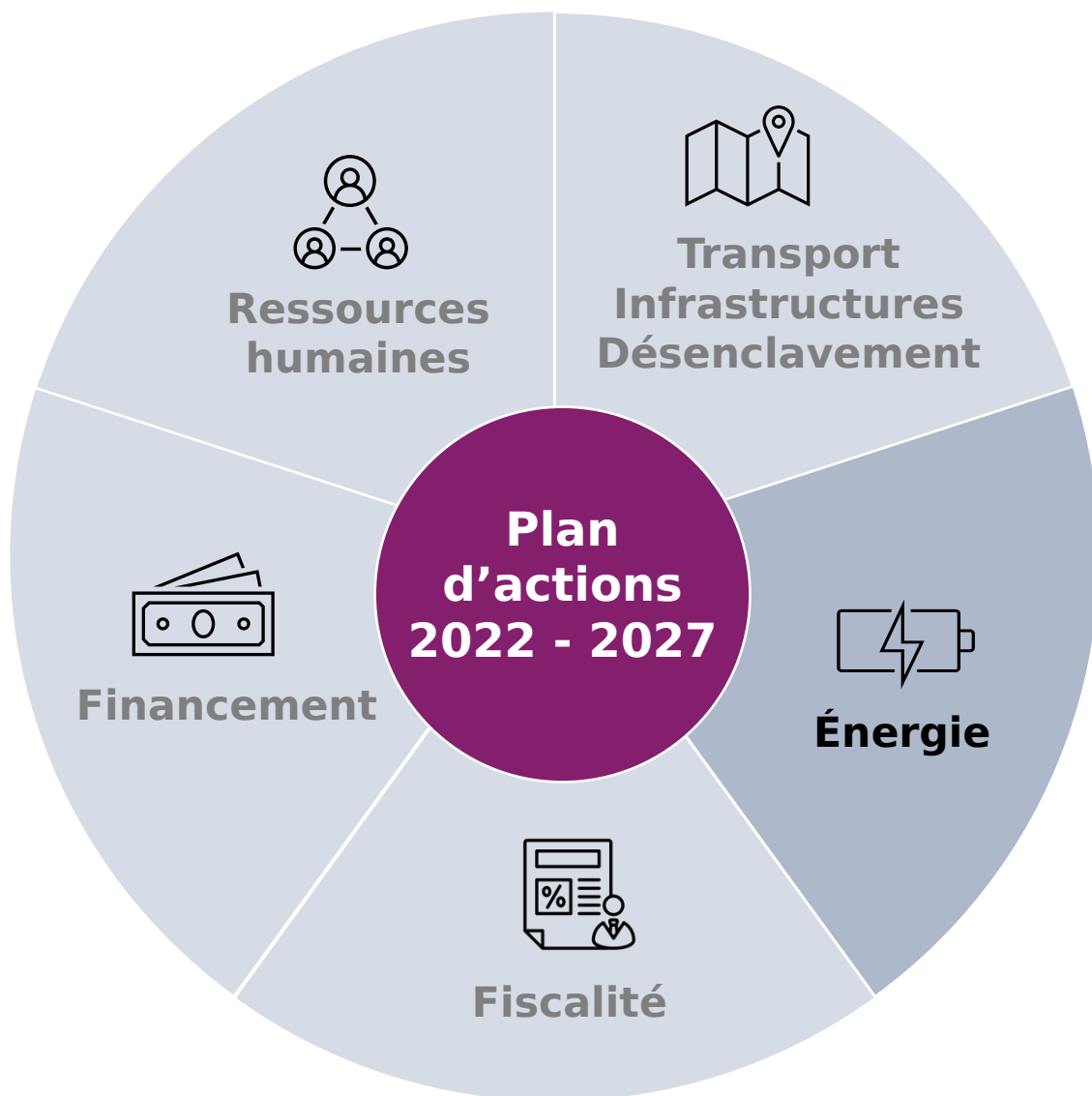


Une co-construction du diagnostic

De premiers enjeux identifiés

De premières recommandations et pistes d'actions identifiées

Des réflexions ouvertes à discussion avec des partenaires notamment avec des services de État



Énergie

Une énergie sûre, suffisante et accessible à tous



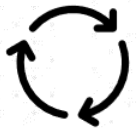
Contexte



Difficultés récurrentes de répondre aux besoins des populations et des entreprises



Une population et une demande d'électricité toujours en **hausse**



Émergence des **énergies renouvelables**



L'industrialisation, le développement économique et l'attractivité compromis en absence d'une énergie suffisante, sûre et accessible

L'organisation et le fonctionnement gestionnaires de l'énergie et particulièrement de l'électricité

La politique de **subventions et le financement**

se révèlent inadaptés pour faire face aux enjeux



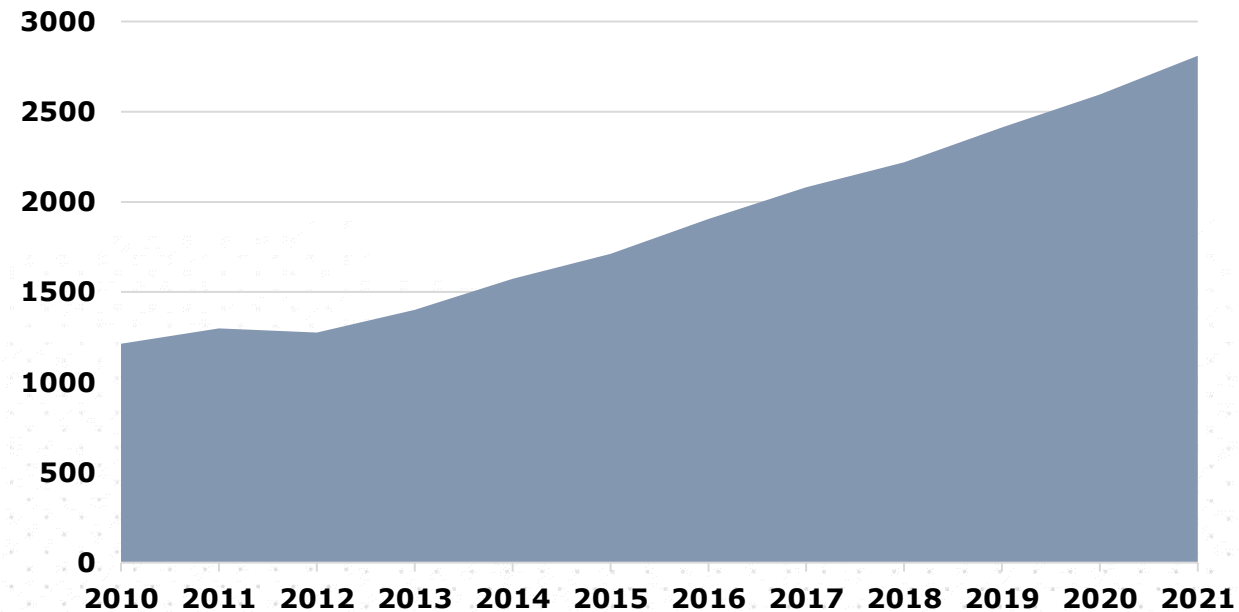
1 État des lieux : Production

- Une capacité totale installée de **780,74 MW**
- Une production en constante augmentation pour faire face à des besoins de plus en plus croissants

- **2 810 GWh** en 2021
- + **8,27%** depuis 2020
- + **137%** par rapport à 2012
- + **10%** croissance moyenne annuelle

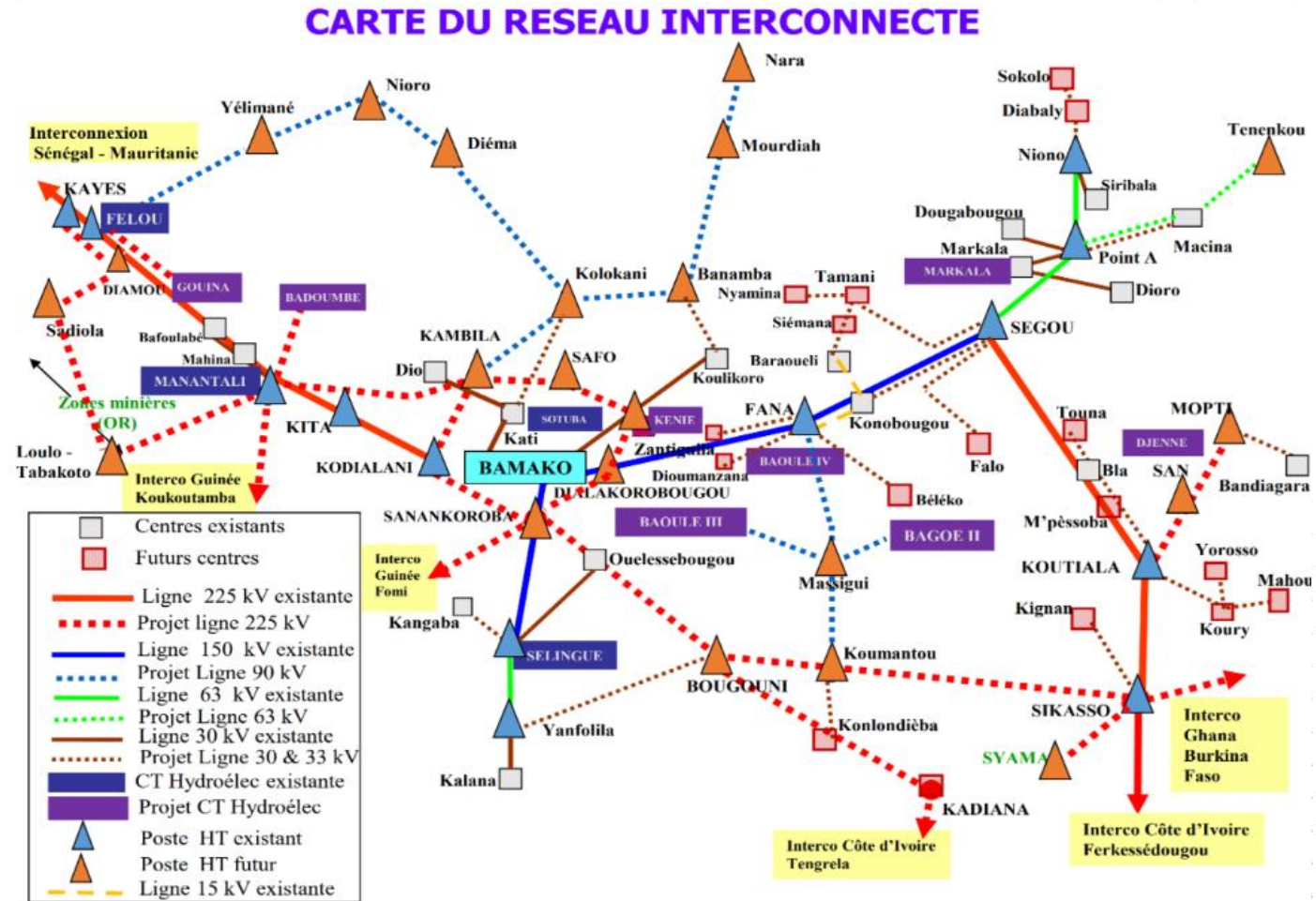
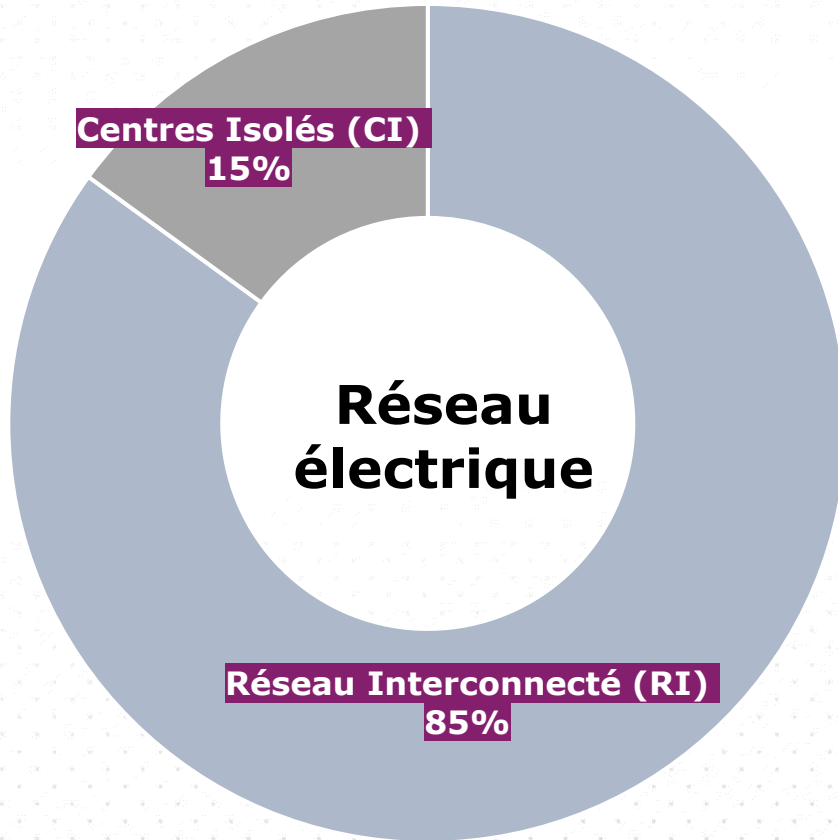
- Une progression de la part de l'énergie thermique
 - **53%** en 2021 contre **41%** en 2017

Production d'énergie au Mali
entre 2010 et 2023 (Gwh)





1 État des lieux : Le Réseau électrique



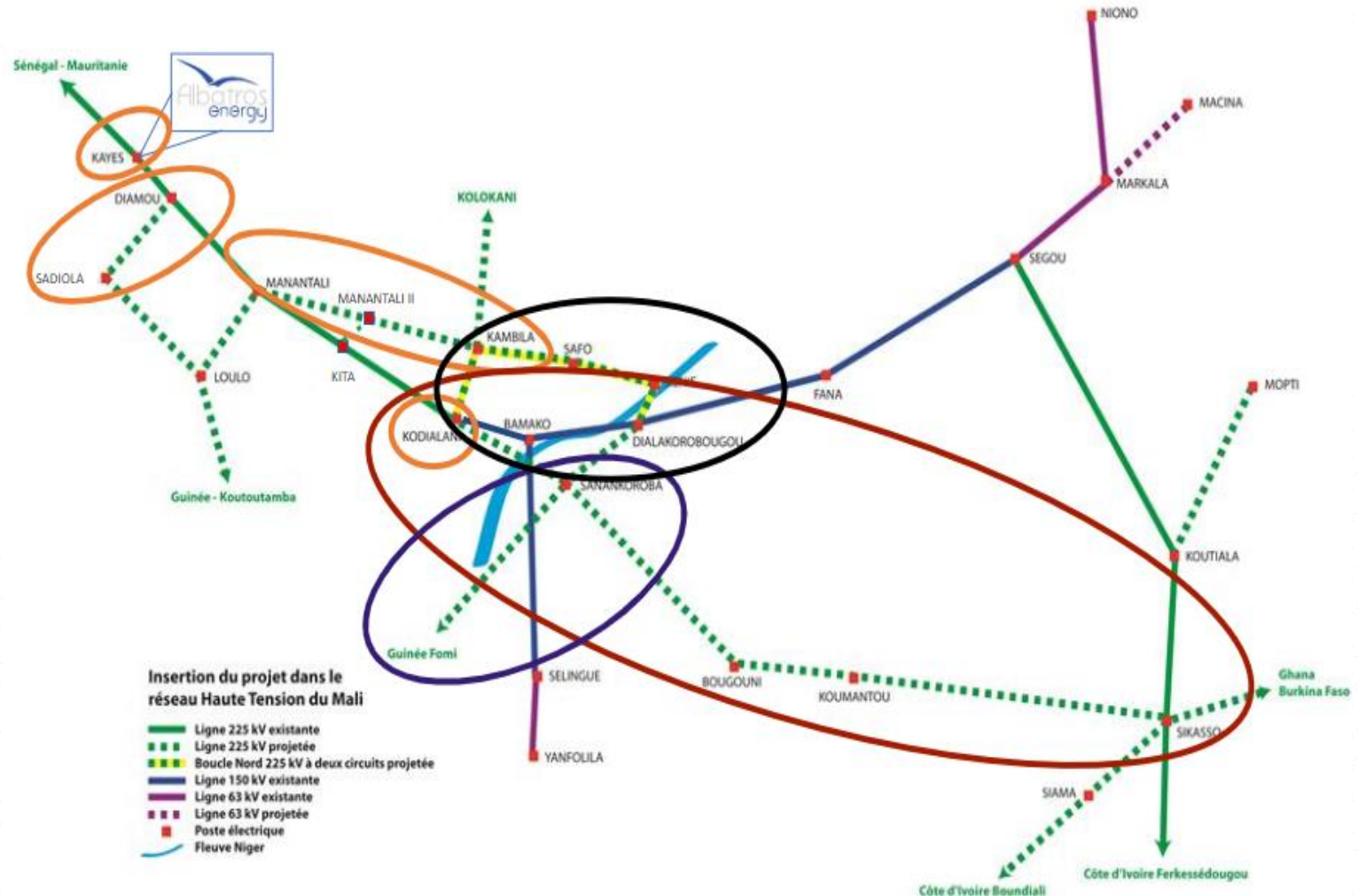
- **+ une puissance solaire de 50 MWc** en IPP (AKUO)
- **Une longueur totale de 13 500 km** environ

*Rapport EDM 2021 // Les données 2022 ne semblent pas disponibles à date



1 État des lieux : Projets en cours

- Une dizaine de projets stratégiques en cours pour renforcer la puissance électrique (certains étant presque finalisés).
- 69,8 MW supplémentaires (projets de centrales hydroélectriques BAOULE III, BAOULE IV, BAGOE II et projets de remise à niveau de centrales déjà opérationnelles)





1 État des lieux : Projection

- **+ 10%** en moyenne annuelle de besoin supplémentaire en électricité
- **450 MW** besoins estimés pour la décennie en cours
- Augmentation de la **part des énergies renouvelables**



2 Recommandations

R1. Restructuration du secteur de l'électricité

- ✓ **Repenser la configuration du secteur en allant vers une production décentralisée** sur la base de politiques énergétiques bien définies, construction d'un plan directeur de développement du secteur sur 10/15 ans.
- ✓ **Restructuration de la dette de l'EDM et du secteur de l'électricité (DNE, AMADER,..)**
==> EDM s'occupera uniquement du transport.
==> Distribution et commercialisation confiées au privé.
- ✓ **Harmonisation des politiques de la sous-région**
- ✓ **Organiser un audit de l'EDM** pour plus d'efficacité
- ✓ **Favoriser les partenariats** privé-privé, privé-public et le financement à petite échelle

R2. Libéralisation du marché

- ✓ **Permettre et encadrer la conclusion directe de contrat d'achat d'énergie** avec des producteurs indépendants (hors EDM SA).
==> Mettre fin à la position d'acheteur central d'EDM SA.
- ✓ **Faciliter le financement et le développement** de la production d'énergie à petite échelle.
- ✓ **Veiller à une meilleure application de la fiscalité appliquée au secteur.**
- ✓ **Faire appliquer les textes de lois de l'OHADA à l'EDM** afin de lui donner une autonomie totale de gestion et envisager l'ouverture de son capital au secteur privé malien.



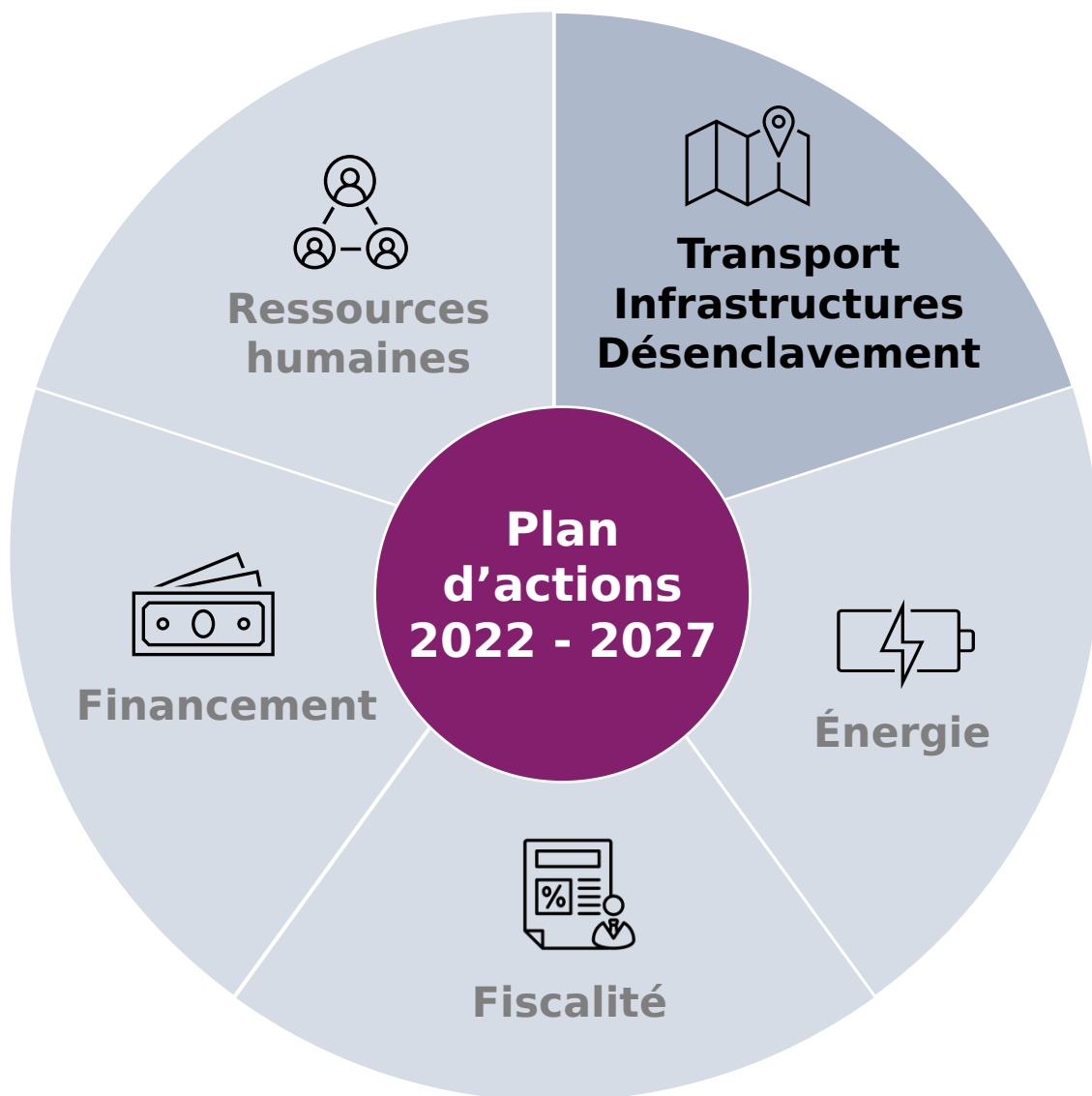
2 Recommandations

R3. Tarification et subventions

- ✓ **Revoir la grille et la structure tarifaire** afin de prendre en compte la spécificité des usagers
- ✓ **Développer le mix énergétique** pour faire baisser les coûts de production

R4. Autres recommandations

- ✓ **Créer un guichet unique logé à la Présidence pour accorder aux projets énergétiques** l'attention qu'ils méritent en tant que projets structurants



Transport Infrastructures Désenclavement

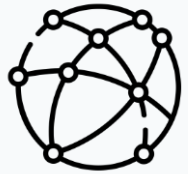
Un système de transport efficient pour intensifier les échanges et booster la performance économique des entreprises et des territoires



Un système de transport performant :



Réduit les distances entre les zones de production et les zones de consommation notamment dans un pays dont l'économie est basée principalement sur le secteur primaire.



Intensifie les échanges commerciaux entre les territoires nationaux et avec les pays voisins



Structure les territoires, facilite l'**accessibilité** et réduit les **inégalités**



Constitue **un pilier essentiel du développement socio-économique**

Des efforts consentis

=> Plus de 400 milliards FCFA investis dans le cadre des programmes présidentiels d'urgence (PAIRS, PRP, ...).

=> Une augmentation fulgurante du linéaire routier depuis les indépendances (+ de 400%).

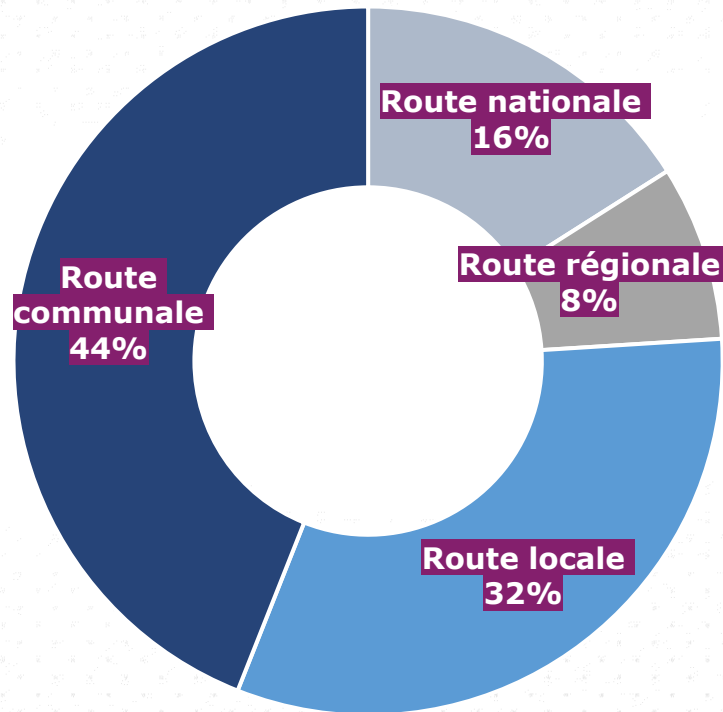
Mais pas à la hauteur des enjeux démographiques, économiques et territoriaux

Des difficultés qui rongent le système de transport fragilisant ainsi l'environnement économique du pays.



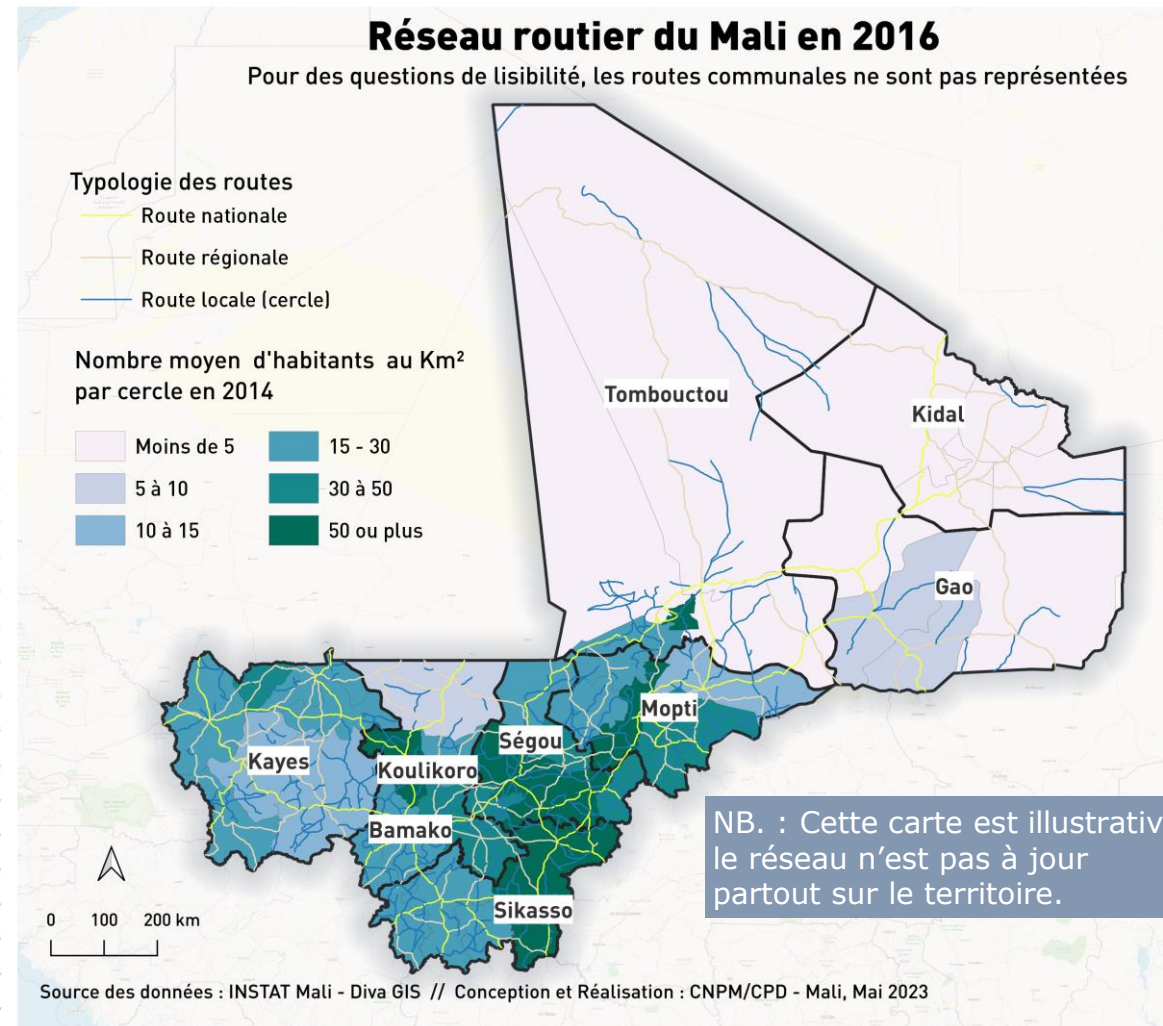
1 État des lieux : Le réseau routier

- **89 024 km** de linéaire routier à travers tout le pays dont **24% seulement** pour les routes nationales et régionales



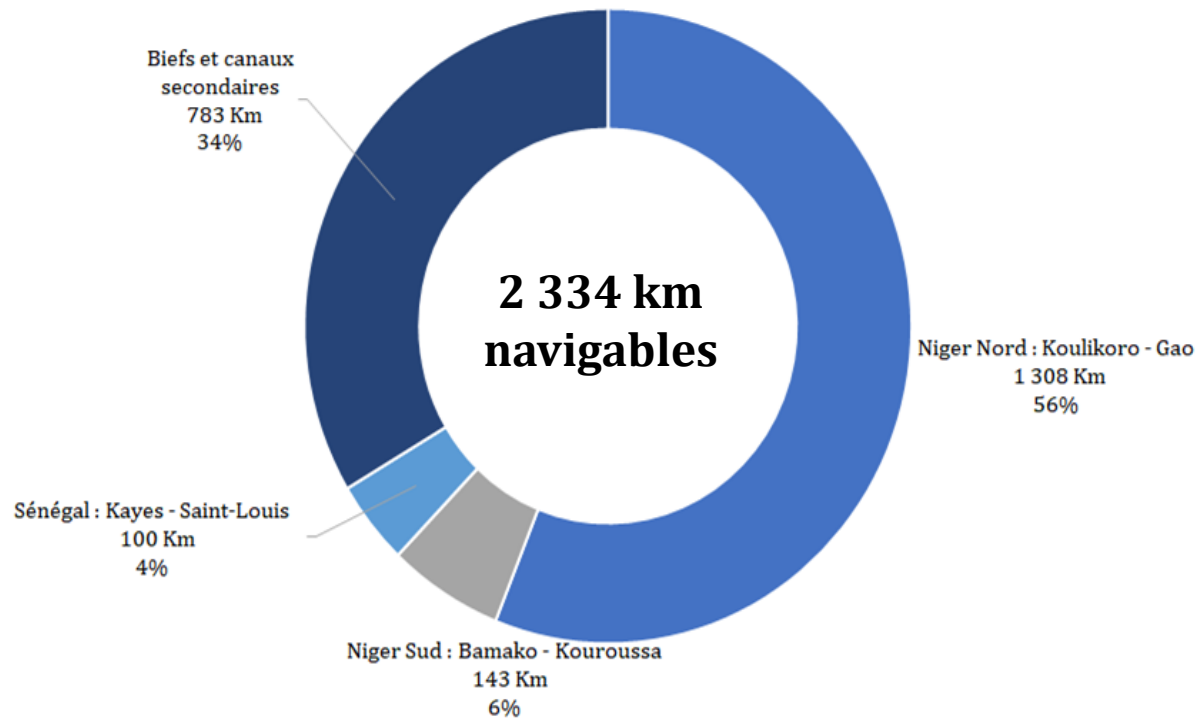
- **1/4 du réseau aménagé (21 681 km)** parmi lequel près **d'un km sur cinq seulement est en bon état (4 727 km)**, le reste présentant un état passable voire mauvais.
- Une **densité du réseau aménagé trop faible avec 1,8km pour 100 km²** contre 3,1 km en moyenne dans la CEDEAO et 4,7km en Afrique.

- Un **réseau inégalement réparti** en défaveur des territoires du nord, compte-tenu de la faible densité démographique.





1 État des lieux : Le réseau fluvial



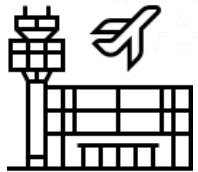
• Une flotte limitée et vieillissante de la COMANAF

- => 3 bateaux courriers
- => 1 pétrolier
- => 1 remorqueur
- => 1 pousseur
- => 18 barges

- Les fleuves Niger et Sénégal traversent le Mali et **y permettent la navigation.**
- Avec **1 308 km, soit 56% du réseau total, l'axe Koulikoro-Gao du fleuve Niger est le plus important** du pays.
- La **navigation est possible seulement 5 à 6 mois par an** à cause de l'étiage des fleuves excluant les embarcations de plus de 1 mètre de tirant d'eau.
- La **moyenne d'âge de la flotte est de 43 ans.**
- Le fluvial, **un segment sous-exploité du système de transport avec seulement 0,1% à 0,3% de part des marchandises transportées et une moyenne de 10 à 12 000 passagers transportés par an.** Cependant, le secteur informel transporterait, selon le rapport de PNTITD de 2015, chaque année environ 100 000 tonnes de marchandises et 100 000 passagers, soit 10 fois plus que la COMANAF.



1 État des lieux : Le transport aérien



26 aéroports et aérodromes dont

6 d'envergure internationale :

- => Bamako-Sénou
- => Kayes Dag-Dag
- => Sikasso Diguignan
- => Mopti Ambodédjo
- => Gao Korogossou
- => Tombouctou



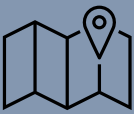
15 compagnies environ qui relient le pays à une vingtaine de destination

- => 9 en Afrique de l'Ouest
- => 4 en Afrique du Centre et de l'Est
- => 3 en Afrique du Nord
- => 3 en Europe



Trafic

- **Nombre de passagers et d'aéronefs faible par rapport à d'autres pays de la sous-région**
=> Plus de 2 millions de passagers à l'aéroport Blaise Diagne au Sénégal contre 919 151 à l'aéroport de Bamako.
- **Mais une croissance moyenne élevée**
=> **5%** en moyenne annuelle
- **Aéroport de Bamako – Sénou**
=> 919 151 voyageurs en 2020
=> +51% en 10 ans
=> 1 491 292 passagers en 2040
- **Faible trafic interne**
=> **Moins de 5% du trafic total** du pays en moyenne annuelle



1 État des lieux : Le transport ferroviaire



642 km de linéaire sur 1 286 km Bamako-Dakar



24 Localités desservies

40 millions de voyageurs-kilomètres par an entre **2012 et 2014** (nombre de passagers transportés par voie ferroviaire multiplié par la distance parcourue)

253 091 tonnes de marchandises transportées en **2014**
=> + 6 438 tonnes par rapport à 2013





1 État des lieux : Interconnexion

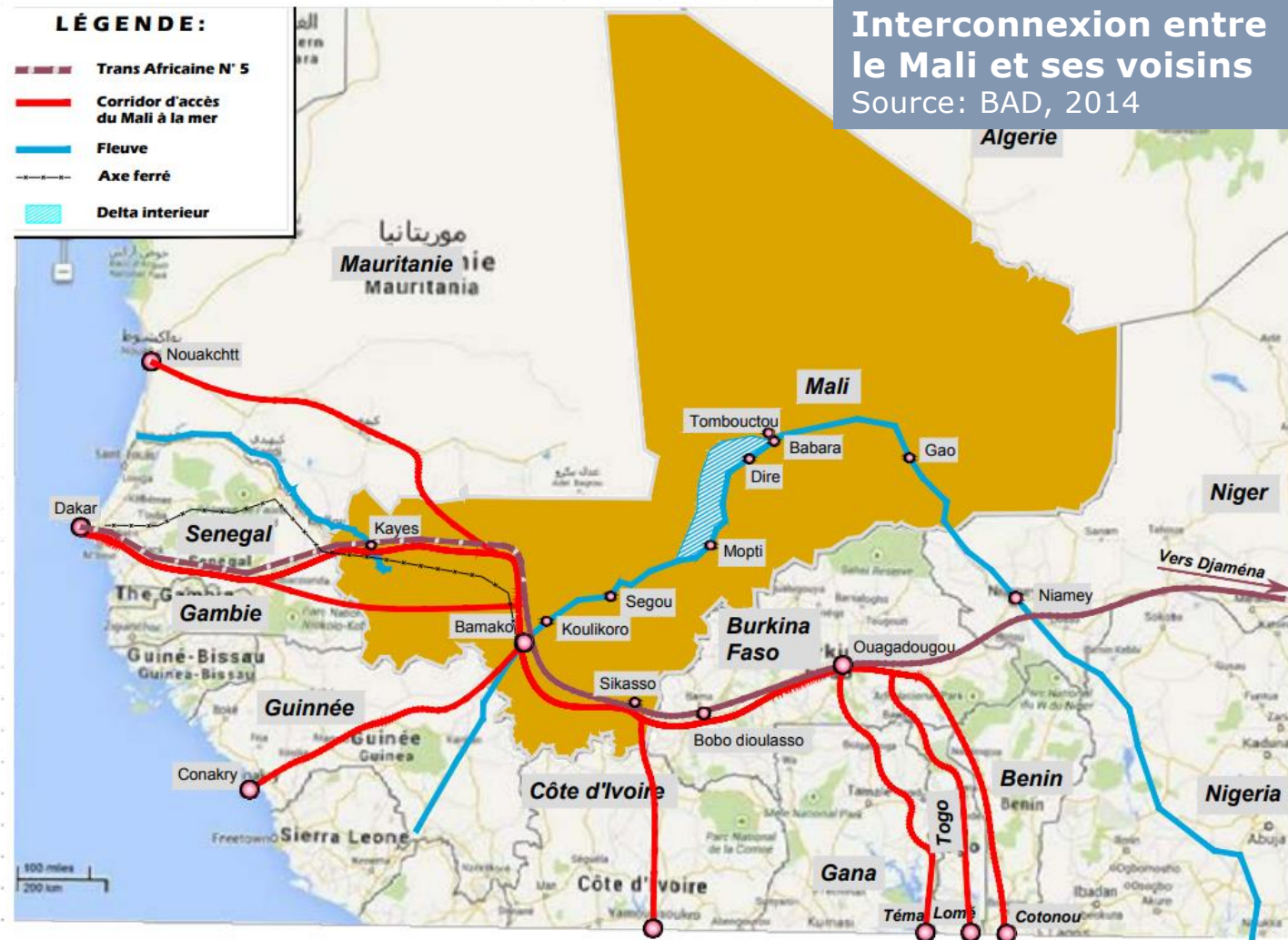
- Une connexion dense aux pays voisins largement dominée par la route (et l'avion qui reste néanmoins cher)

- Une interconnexion qui n'est pas toujours de facilitation de déplacement

- => Étroitesse des routes
- => Qualité des routes
- => « tracasseries » policières

=> 10 heures pour faire les 550 km de Bamako - Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)

=> Un jour pour les 1 200 km de Bamako - Abidjan (idem Bamako - Niamey et Bamako - Dakar)





1 État des lieux : Interconnexion

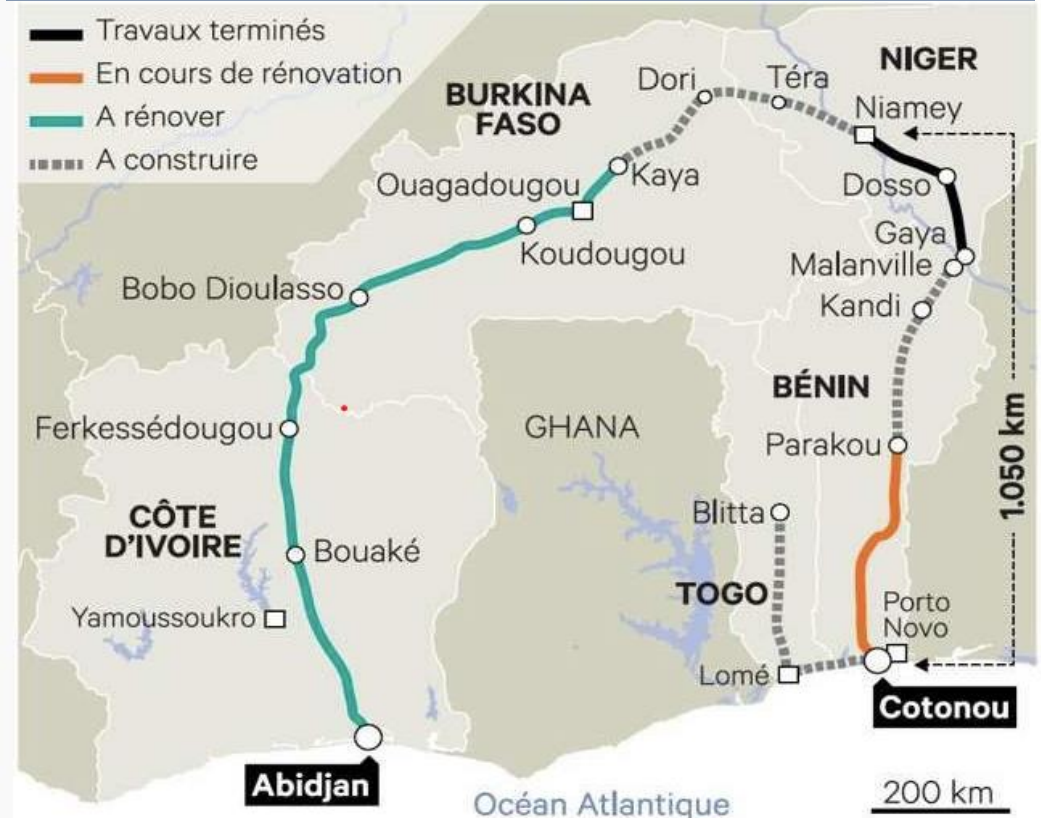
Le train, levier d'une interconnexion optimisée ?

Tracé du projet d'interconnexion Mali – Guinée Conakry – Côte d'Ivoire

Source: BAD, 2014

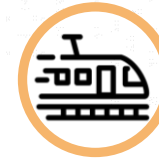


Projet de la boucle ferroviaire Abidjan - Lomé





2 Quelques atouts et fragilités du transport malien



Routier

Aérien

Fluvial

Ferroviaire

Atouts

- ✓ **Prédominance** du secteur
- ✓ **Disponibilité des terres** pour élargir le réseau et améliorer l'état des tronçons existants
- ✓ Des **entrepreneurs locaux bien organisés**

- ✓ Secteur **en plein essor**
- ✓ **Emplacement stratégique** et possibilités **d'extension**
- ✓ Les classes **moyennes de plus en plus mobiles**

- ✓ Présence **de 2 fleuves majeurs dans le pays**
- ✓ Une **desserte du Sud et du Nord par le fleuve Niger**

- ✓ **Économique et écologique**
- ✓ Idéal **pour le transport des marchandises**
- ✓ Axe Dakar-Bamako, **une opportunité de désenclavement**





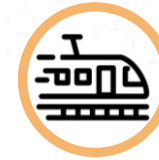
2 Quelques atouts et fragilités du transport malien



Routier



Aérien



Fluvial



Ferroviaire

Fragilités

- ✓ **Infrastructures** insuffisantes / **Manque d'entretien**
- ✓ **Faible niveau de financement** / **Déficit** de ressources matérielles et humaines
- ✓ **Manque** de stratégies et de planification à la hauteur des enjeux / Manque de politique inclusive et de multimodalité
- ✓ **Problèmes de gestion et de gouvernance**
- ✓ **Rôles et responsabilité des collectivités locales flous et non tenus** par manque de ressources humaines et financières
- ✓ Absence ou difficulté d'application et de respect des normes de sécurité, des codes d'encadrement et de fonctionnement

✓ **Inégalités territoriales**

- ✓ Tracasseries (transit) et corruption

✓ **Faible intérêt des opérateurs économiques** en termes d'investissements

- ✓ **Faible maillage** du réseau domestique
- ✓ **Coût d'exploitation et de billet élevé**

- ✓ **Faible considération** dans le système de transport OU sentiment de méconnaissance des atouts

- ✓ **Coût d'exploitation élevé**





3 Recommandations

R1. Sécuriser l'emprise du réseau de transport

- ✓ **Sensibiliser régulièrement les usagers** (publicités, conférences, ateliers territoriaux, ...)
- ✓ **Libérer les emprises du réseau occupées illégalement** de façon pédagogique et en accompagnant les personnes concernées pour une plus d'acceptabilité
- ✓ **Sanctuariser** le domaine ainsi libéré
- ✓ **Réaliser des trottoirs adéquats et sécurisés** notamment dans les agglomérations
- ✓ **Viabiliser le domaine du transport** : caniveaux et électricité dans des endroits stratégiques
- ✓ **Diversifier et Aménager des aires de repos**

R2. Améliorer la qualité et la sûreté du réseau de transport

- ✓ **Exécuter l'entretien adéquat** avec mise en place d'un comité de surveillance et d'évaluation.
- ✓ **Exécuter la construction ou l'entretien** des routes en priorisant les zones contribuant le plus à l'économie du pays
- ✓ **Revoir les normes de construction** du réseau routier
- ✓ **Rénover, moderniser et augmenter les équipements** (sur tout le réseau : gares, quais, bateaux notamment légers)
- ✓ **Renforcer et appliquer la politique de sanctions** contre les agressions du réseau et les mauvaises pratiques
- ✓ **Développer des ressources humaines et matérielles de qualité et en quantité** (formations continues; partenariats avec les structures de formations).





3 Recommandations

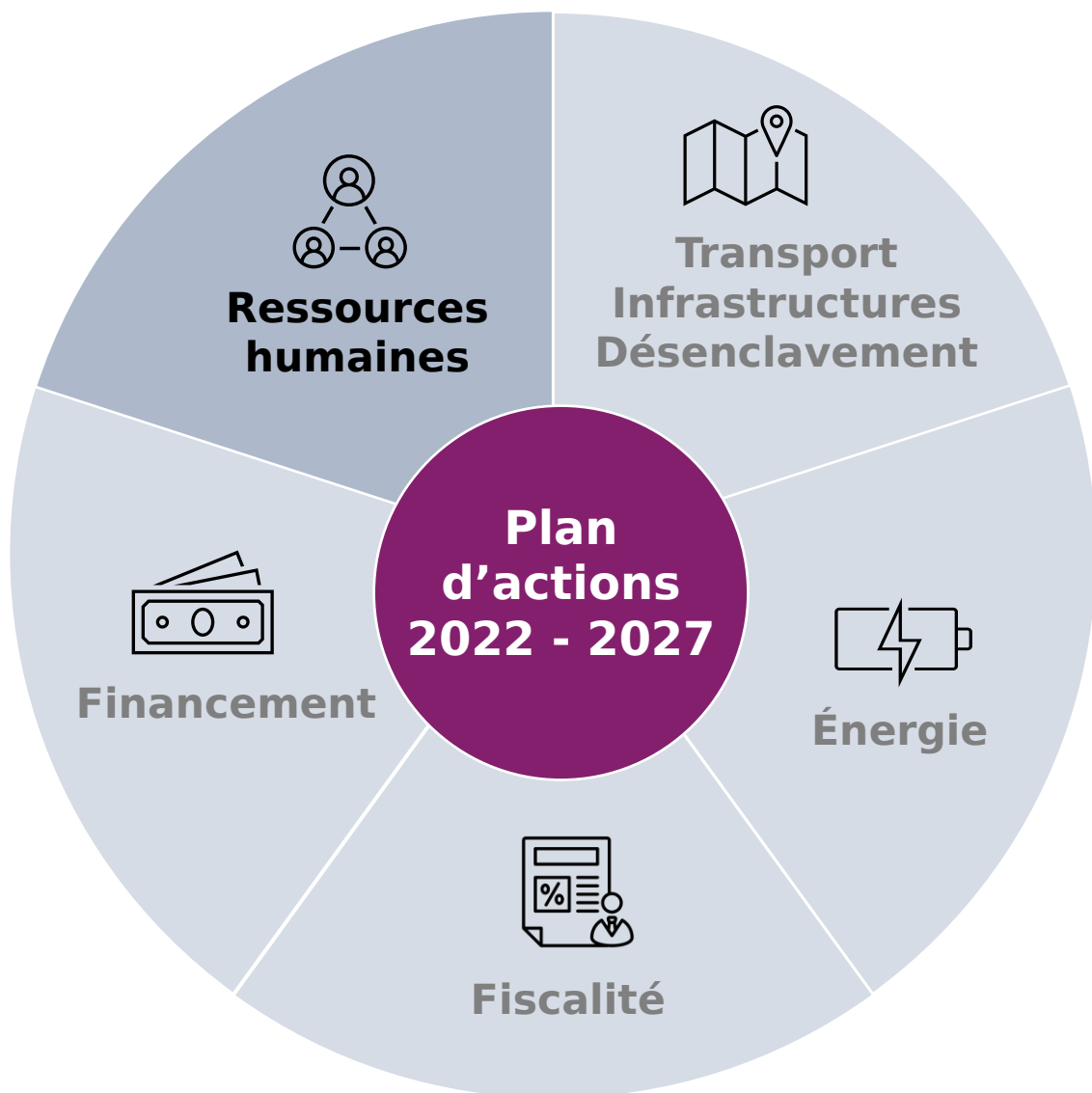
R3. Elargir, et promouvoir le secteur du transport pour un Mali plus attractif, plus accessible, plus intégré et plus juste

- ✓ **Revoir la politique de tarification transport aérien domestique**
- ✓ **Réhausser le niveau de sûreté et la qualité des services** de l'aéroport de Bamako afin d'attirer plus de compagnies
- ✓ Faire de **l'aéroport de Gao, un pôle important** dans le **transport aérien des marchandises**
- ✓ Développer le secteur ferroviaire avec **plus de voies en direction du Sud**
- ✓ Créer un **monopole du ferroviaire sur les marchandises dans les localités desservies par le train**
- ✓ **Elargir l'exploitation du réseau ferroviaire et fluvial** à d'autres acteurs / **Etendre** le réseau fluvial et ferroviaire
- ✓ **Moderniser les aéroports régionaux et assurer leur fonctionnement et leur attractivité**

R4. Renforcer et diversifier le financement du transport

- ✓ **Impliquer davantage les collectivités territoriales** notamment des régions et les cercles
- ✓ **Développer la coopération décentralisée**
- ✓ **Identifier et solliciter les dispositifs communautaires et internationaux existants** en faveur de l'aménagement et de l'équipement des territoires (Union Africaine, CEDEAO, ...)
- ✓ **Allouer plus de budget au secteur du transport / Programme d'investissement prioritaire pour le transport**
- ✓ **Encourager la participation du secteur privé** dans le secteur du transport. **Des politiques incitatives doivent être mises en place à cet effet** et les modalités d'intervention du secteur public clarifiées en amont.





Ressources humaines

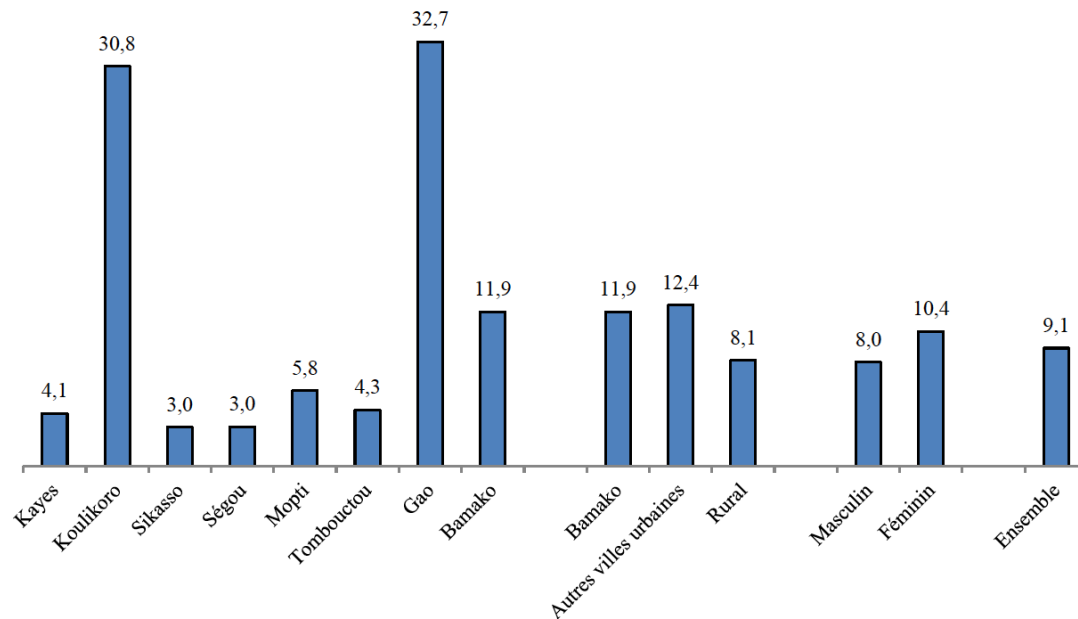
Main d'œuvre qualifiée malienne face aux besoins des entreprises



1 État des lieux : Chiffes clés

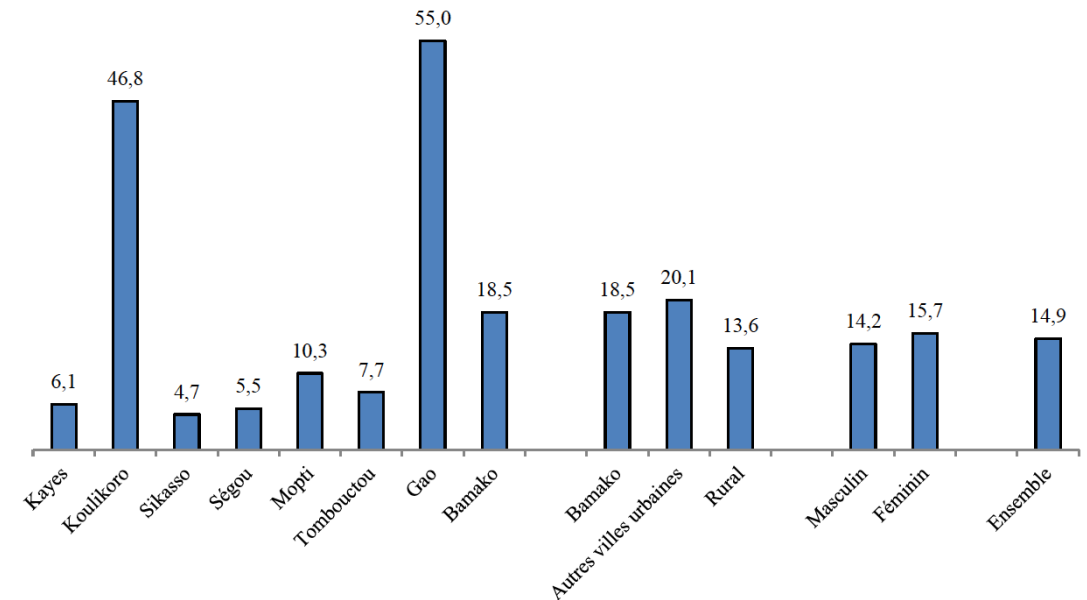
- **Un taux de chômage** (selon les critères du Bureau International de Travail, BIT) de **9,1%**.
- **Grande disparité entre les principales régions et une accentuation chez les jeunes**

Taux de chômage par région, milieu et sexe (%)



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

Taux de chômage des jeunes (15-35 ans) par région, milieu et sexe (%)



Source : EMOP 2017/2018, passage 3 (octobre – décembre)

Remarque : selon le BIT, trois critères sont utilisés pour considérer quelqu'un comme chômeur : (a) la personne est sans emploi pendant la période de référence ; (b) la personne a entrepris des démarches pour chercher du travail pendant la période de référence ; (c) la personne était prête à travailler immédiatement s'il trouvait du travail



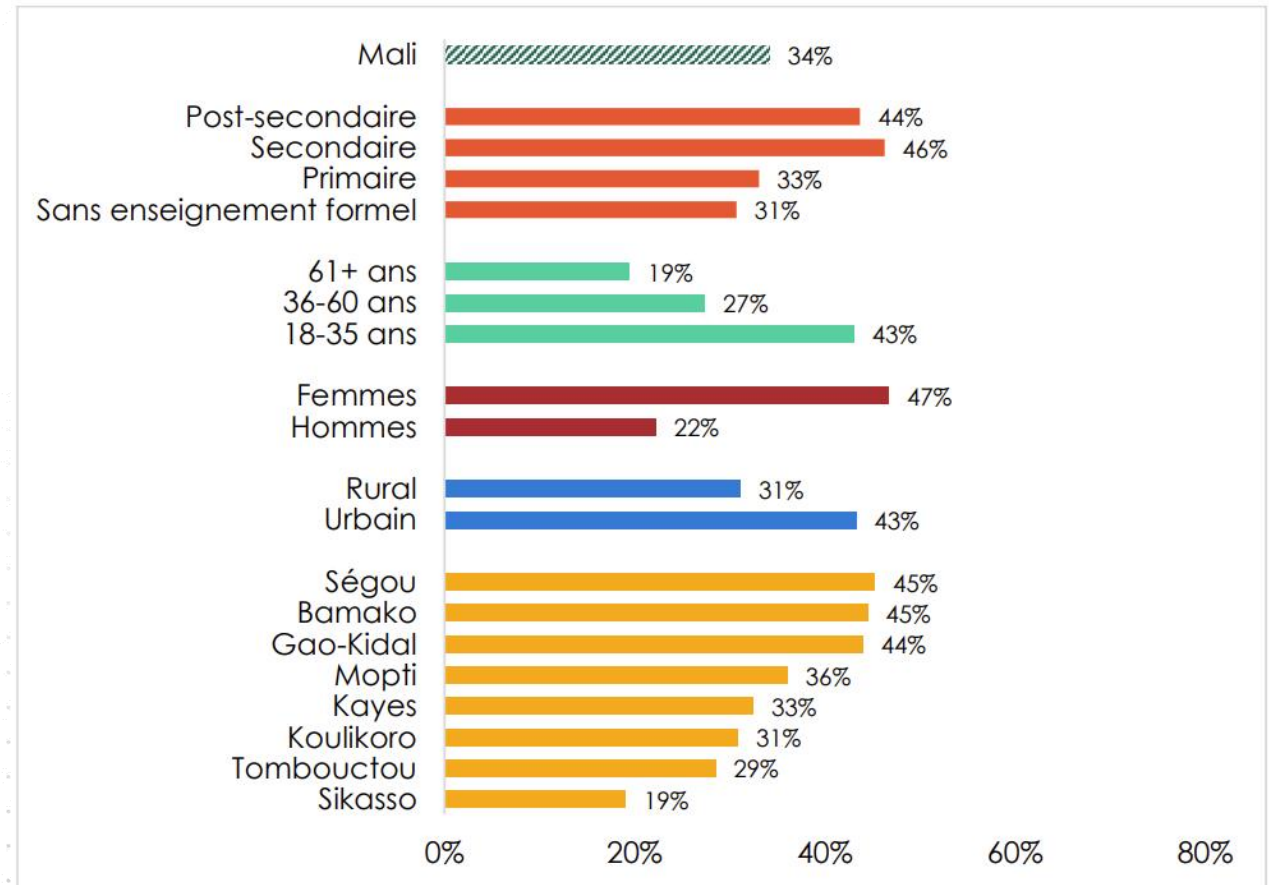
1 État des lieux : Chiffes clés

- **Une sur-représentation du chômage/sous-emploi chez les jeunes diplômés et dans les grands centres urbains**
- **Un taux d'absorption des jeunes diplômés alarmant**
300 000 jeunes diplômés par an
50 000 recrutements dans le public et dans le privé (CDD+CDI)

Des besoins des entreprises pourtant non comblés par manque de ressources humaines de qualité dans des domaines bien définis.

Chômage combiné au sous-emploi en 2020

(source : Afrobarometer 2020 / sondage)

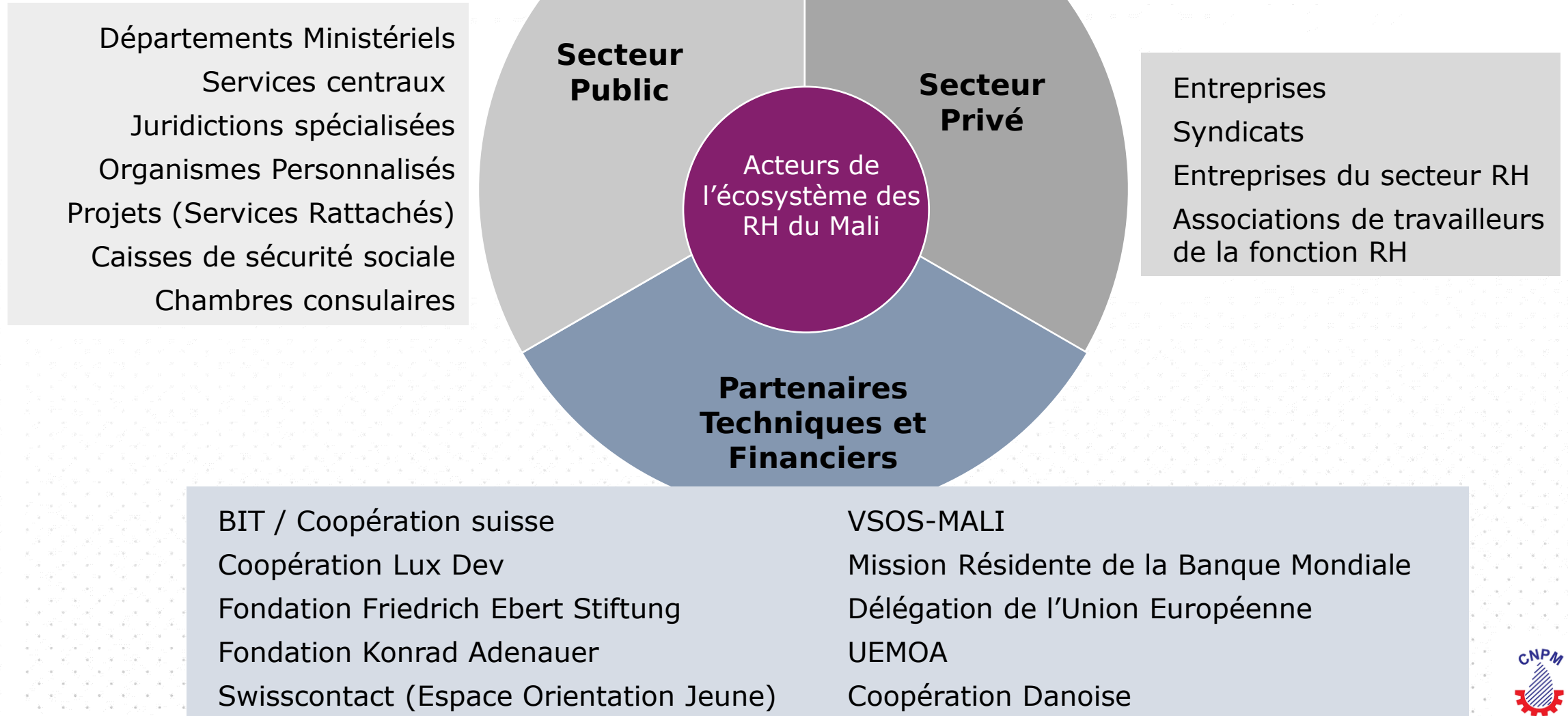


(% « n'ont pas d'emploi salarié, mais en recherchant » ou « n'ont pas d'emploi salarié et n'en recherchent pas » ou « ont un emploi salarié à temps partiel »)





1 État des lieux : Acteurs





2 Quelques atouts et fragilités



Atouts



- ✓ Une **population jeune** avec de **l'appétence pour les métiers du futur** (dont le numérique)
- ✓ **Un potentiel de développement dans plusieurs domaines stratégiques**
- ✓ Un **dictionnaire opérationnel des métiers** en cours d'élaboration
- ✓ Une **diaspora nombreuse et bien formée** dans de nombreux domaines
- ✓ Une **pluralité de structures en charge de l'emploi et la formation professionnelle**
- ✓ La **libéralisation du marché du travail de l'emploi**
- ✓ Des **partenaires sociaux disponibles**



2 Quelques atouts et fragilités

Formation

- ✓ **Faible taux d'alphabétisation et de scolarisation, inefficacité** du système éducatif et **manque d'infrastructures**
- ✓ **Gestion déficitaire du personnel** enseignant et d'encadrement
- ✓ **Inadéquation des formations universitaires aux besoins du secteur privé**
 - ==> Absence de politique volontariste d'orientation vers les formations techniques et professionnelles
 - ==> Peu d'établissements de formation technique et professionnelle en adéquation avec le secteur privé
 - ==> Problème dans la perception de la formation professionnelle
- ✓ **Mauvaise utilisation des fonds liés à l'apprentissage et à la formation professionnelle** pour les entreprises
- ✓ **Anarchie dans la création et dans le fonctionnement** d'établissements d'enseignement et de formation privés
- ✓ **Problème de la certification des formations délivrées** par des centres de formation
- ✓ **Problème d'employabilité de jeunes** qui ne sont pas bien préparés au monde de l'emploi
- ✓ **Manque de sensibilisation** des entreprises dans la formation et le mentorat des apprentis
- ✓ **Dérives dans l'emploi de stagiaires** par des entreprises





2 Quelques atouts et fragilités

Fragilités (2/2)

Contraintes structurelles

- ✓ **Crise multidimensionnelle entraînant des pertes d'emplois et des difficultés d'accès aux ressources**

Financements de projets

- ✓ **Difficulté d'accès aux sources de financement** pour les créateurs d'entreprises, les entrepreneurs

Contraintes liées à la gouvernance

- ✓ **Prédominance de l'informel** donnant peu de perspectives sociales
- ✓ **Problèmes de gouvernance des EPA en lien avec l'emploi et la formation** (FAFPA, APEJ, ANPE)
- ✓ **Suppression des taxes TFP et TEJ** entraînant l'arrêt des financements de la formation professionnelle pour les entreprises
- ✓ **Déphasage** entre l'administration en charge du travail et les entreprises

Contraintes liées au dialogue social

- ✓ **Nombreux jours de travail perdus** en raison des grèves
- ✓ **Absence de service minimum** en cas de grève
- ✓ **Faible niveau de connaissance** des syndicalistes de la législation du travail
- ✓ **Imprévisibilité** des jours chômés

Secteur RH

- ✓ Problème de **maîtrise de la fonction RH** dans les entreprises
- ✓ **Plus de gestionnaires du personnel que de RH** dans les entreprises





3 Recommandations

Priorité 1 (court terme)

- ✓ **Elaborer des statistiques fiables** sur les diplômés arrivant sur le marché de l'emploi
- ✓ Mettre en place des **outils d'évaluation des besoins des entreprises**
- ✓ Adopter le **répertoire National des Emplois**
- ✓ Mettre en place un **mécanisme de PPP dans la gestion des CTFP**
- ✓ Réaliser des **réformes de la gouvernance des structures en charge de l'emploi et la formation professionnelle**
- ✓ **Promouvoir la mise en place d'une gestion informatisée du personnel (SIRH)**
- ✓ Instituer dans les entreprises **le principe de la professionnalisation des fonctions RH**
- ✓ **Organiser au CNPM une activité médiatisée** sur la publication annuelle des statistiques du marché du travail
- ✓ Utiliser les **statistiques de l'emploi pour orienter les étudiants et leurs parents dans le choix des filières**
- ✓ **Promouvoir le dialogue social et la négociation collective au niveau sectoriel et dans la prévention des conflits**



3 Recommandations

Priorité 2 (moyen terme)

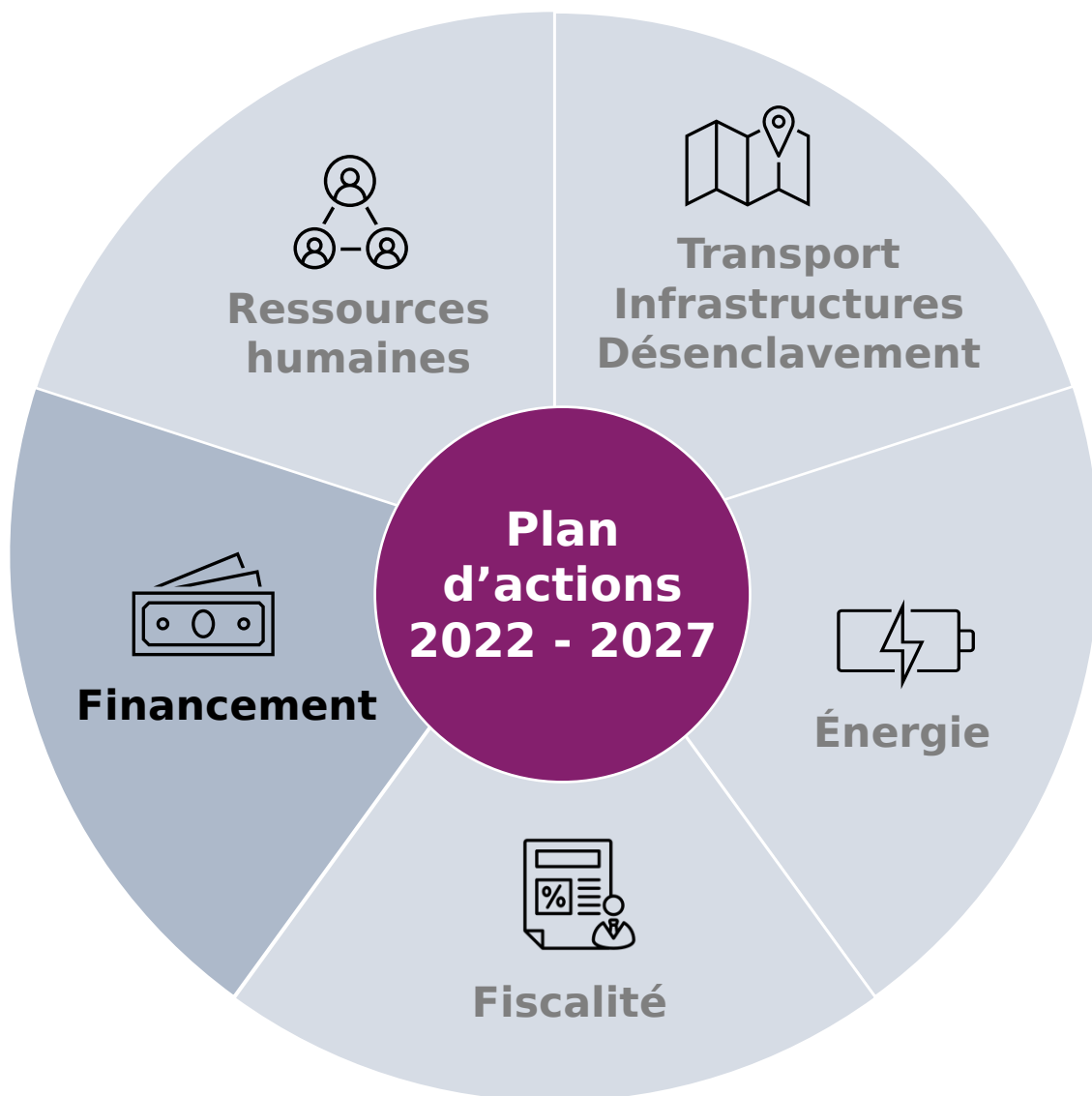
- ✓ **Elaborer et promouvoir dans les entreprises les contrats types** qui facilitent la connexion Ecoles – Entreprises (stage, alternance, qualification, première embauche)
- ✓ Négocier auprès du Gouvernement **la défiscalisation totale du contrat de première embauche pour une durée de 3 ans**
- ✓ Négocier auprès du Gouvernement **l'adoption d'avantages fiscaux pour les investissements dans la formation**
- ✓ Négocier auprès du Gouvernement **l'octroi d'un statut d'administrateur au CNPM** dans tous les rectorats des universités publiques
- ✓ Utiliser les **statistiques de l'emploi pour orienter les étudiants et leurs parents dans le choix des filières**
- ✓ Anticiper **les tendances et mutations économiques** qui impactent les entreprises au Mali
- ✓ S'impliquer dans **l'organisation du retour et l'insertion des compétences de la diaspora afin de favoriser le développement de secteurs innovants et le transfert de compétences**
- ✓ Mettre en place un **système d'évaluation et de sanction à l'encontre des centres de formation**



3 Recommandations

Priorité 3 (long terme)

- ✓ Mettre en place **un cadre de travail Gouvernement – Secteur privé** pour redéfinir les filières de formation
- ✓ **Assurer/Contribuer dans le recrutement d’enseignants qualifiés** ainsi que dans leur évaluation et formation continue
- ✓ Promouvoir **l’esprit d’entreprise et la culture de l’entrepreneuriat** dans les écoles secondaires
- ✓ Enseigner **les fondamentaux de l’économie dans les écoles primaires**
- ✓ Organiser **l’articulation entre les centres de recherches, les universités et les entreprises** pour stimuler l’innovation, les inventions, les créations, les brevets, les incubateurs, les investissements, les business angels, le mentoring, le coaching
- ✓ **Encourager des initiatives publiques et privées** en faveur de l’industrialisation et du développement des secteurs porteurs
- ✓ Mettre en place une politique **incitative** pour l’orientation des étudiants vers les filières adaptées aux besoins du marché de l’emploi
- ✓ Susciter **l’intérêt des cadres du secteur privé et public à participer à la conception et à l’animation des modules de formation dans les universités et les écoles**
- ✓ **Favoriser la compétition et le recrutement des jeunes diplômés par ordre de mérite dans le public et le privé.**

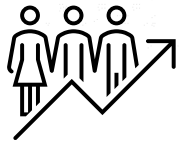


Financement

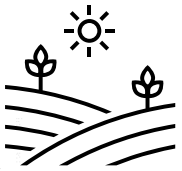
Un financement solide, sûr et accessible pour créer et soutenir l'industrialisation et des projets de développement



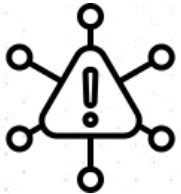
Contexte



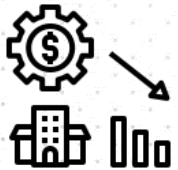
La **croissance démographique sans précédent** pose des enjeux socio-économiques



L'**agriculture**, pilier de l'économie nationale, **peine à s'industrialiser**

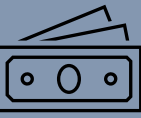


La **crise multidimensionnelle affecte les affaires et réduit** les capacités d'entrepreneuriat



Déficit de financement suffisant pour encourager et soutenir les initiatives

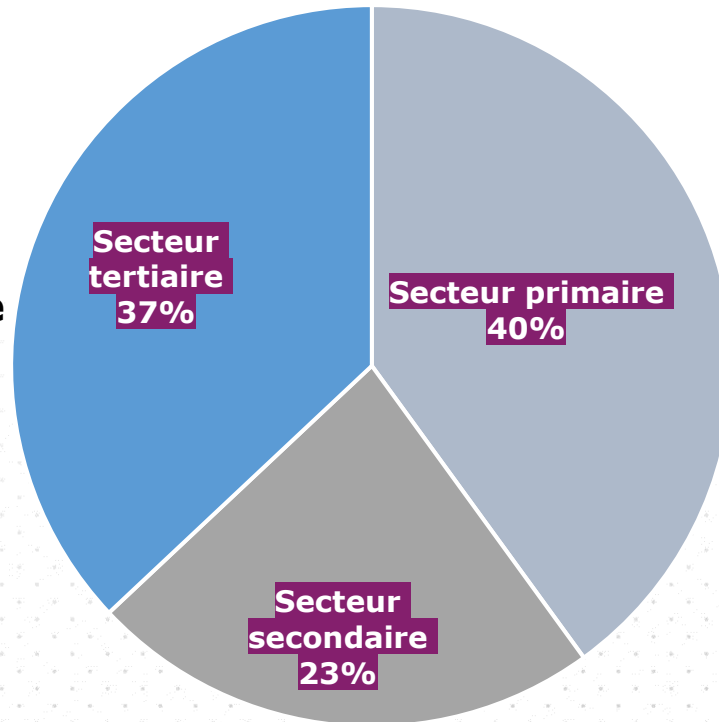
Pour la transformation économique et le développement industriel dans ce contexte, des options de financement adéquates, accessibles et pérennes sont essentielles pour le secteur privé.



1 État des lieux

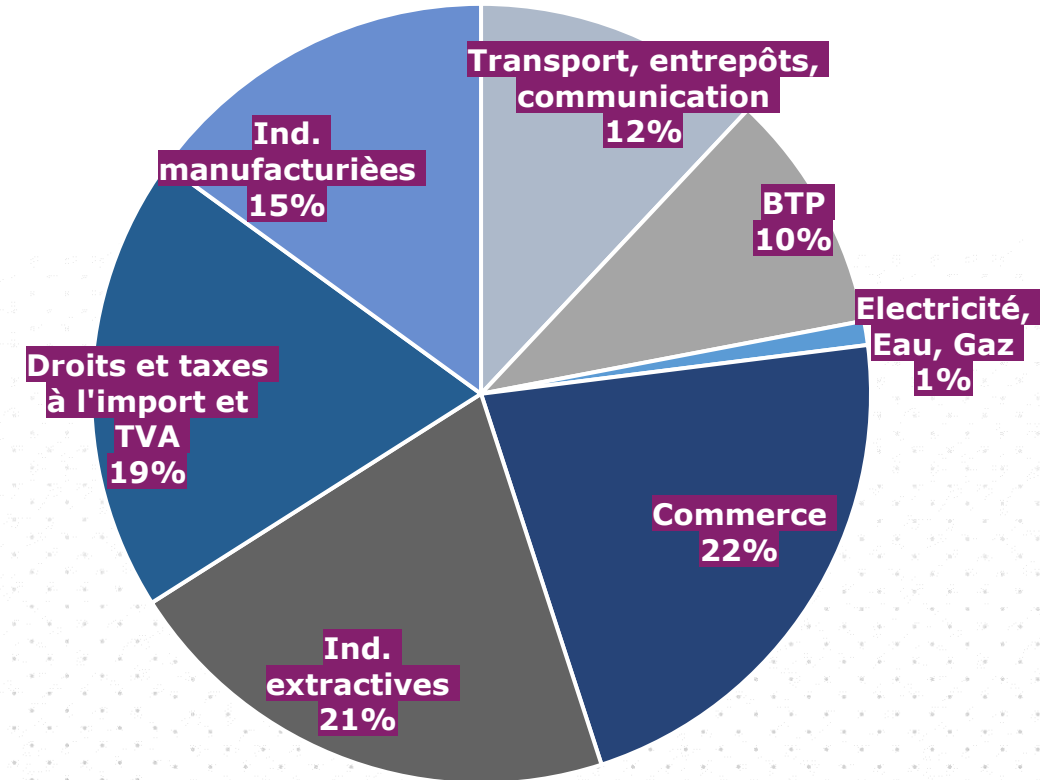
- **Sous-représentation du secteur primaire dans le PIB national marchand** : 40% alors qu'il emploie environ 80% de la population active
- **Le secteur secondaire est le plus faible contributeur avec 23% de part dans le PIB** dont quasiment la moitié provient des industries extractives

Contribution des secteurs au PIB National



- **Le sous-secteur du Commerce reste le premier contributeur au PIB** comparé à tous les autres, tous secteurs confondus.

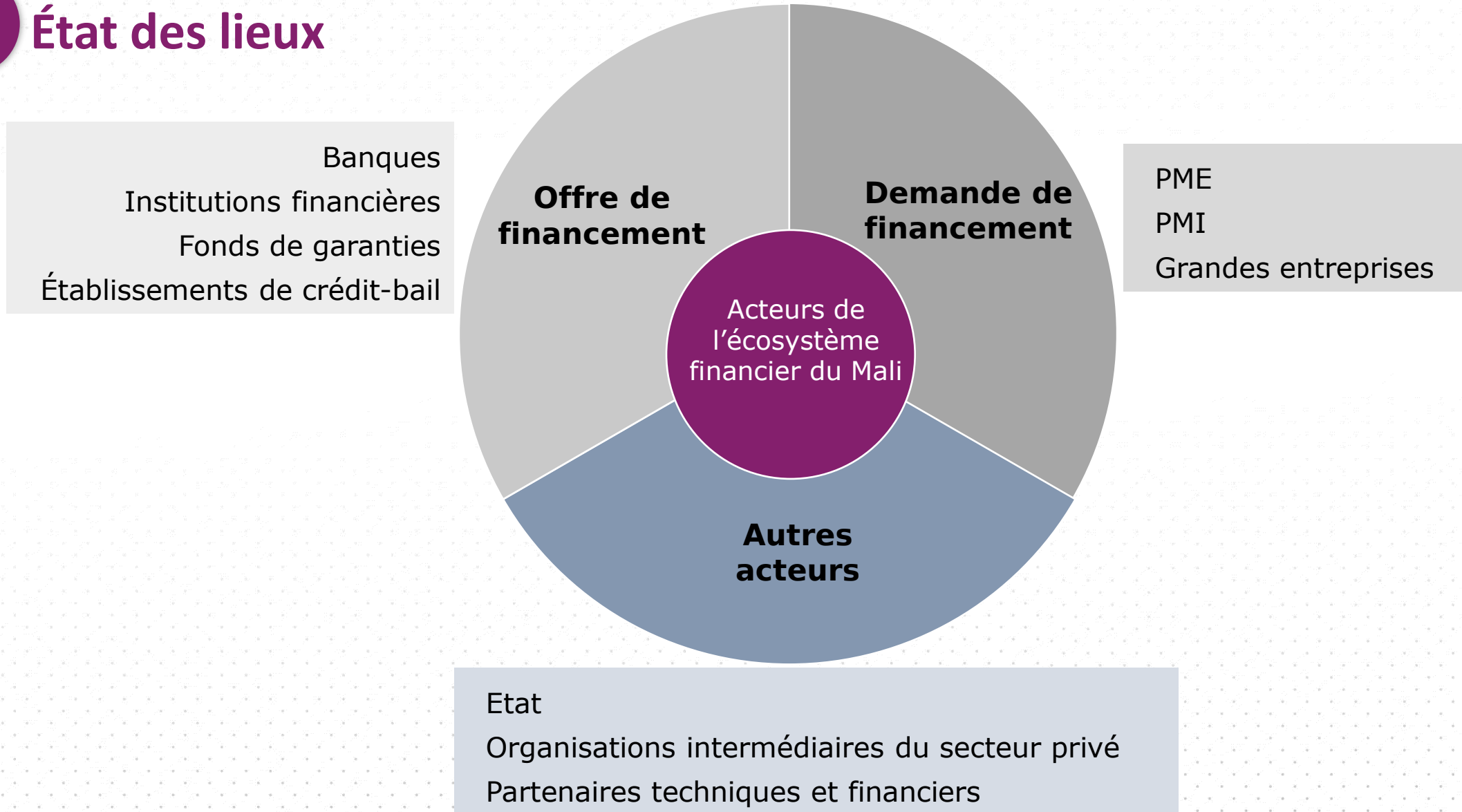
Contribution des sous-secteurs au PIB National



Il apparaît l'extrême importance de la nécessité d'une transformation structurelle de l'économie malienne visant à développer un secteur industriel basé sur la transformation des productions nationales.



1 État des lieux





2 Quelques atouts et fragilités



Atouts



- ✓ **L'agriculture**, un pilier de l'économie nationale, offrant des **opportunités pour diversifier les revenus et stimuler la croissance économique**
- ✓ Des **importantes ressources naturelles** offrant des **opportunités d'investissement et de développement dans le secteur minier**
- ✓ Un **potentiel touristique** pouvant **attirer des visiteurs du monde entier**
- ✓ Une **position géographique stratégique** offrant des **opportunités pour le développement du commerce transfrontalier et de la logistique**, ce qui peut **stimuler les échanges commerciaux** et renforcer **l'intégration régionale**



2 Quelques atouts et fragilités

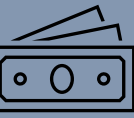


Fragilités



- ✓ Un **déficit manifeste** d'une offre de **financement « long »** permettant **aux entreprises de disposer de ressources permettant d'engager des dépenses d'investissement**
=> 14 banques et 3 Institutions financières dont 2 fonds de garantie et un établissement de crédit-bail (31/12/2021)
=> Une distribution de crédit au Mali dominée par les concours à court terme (environ 70%). Les parts des concours à moyen et à long terme sont respectivement de l'ordre de 20 et 3%
- ✓ Un secteur du **crédit-bail encore embryonnaire empêchant les entreprises d'optimiser la gestion de leur fonds de roulement** en leur donnant accès à des actifs permettant de produire
=> Le crédit-bail permettant de faciliter l'acquisition du matériel industriel ne représente que 0,3% de l'offre de financement

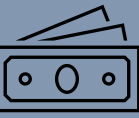
Source : dernier Rapport disponible de la Commission bancaire de l'UEMOA



2 Quelques atouts et fragilités

Problématiques majeures

- ✓ **Difficultés d'accès et d'éligibilité des PME-PMI** aux sources de financement / Coût du crédit anormalement élevé
- ✓ **Incapacité de respecter les conditions tarifaires** (apports, garanties...)
- ✓ **Inadéquation de l'offre de crédit bancaire par rapport aux besoins de financement**
- ✓ **Non-fiabilité des données financières** des entreprises
- ✓ **Inexpérience et faible expertise** des promoteurs d'entreprises et de projets
- ✓ **Non-adaptabilité des outils d'analyse de risque** de plusieurs institutions aux conditions et réalités des entreprises
- ✓ **Important portefeuille de crédits malsains** au niveau des banques
- ✓ La **gestion des Contentieux et des relations avec les partenaires** : justice, notaires, experts, ...
- ✓ La **quasi-absence des entreprises maliennes sur le Marché financier régional.**



3 Recommandations

Fournisseurs de financement

- ✓ **Développer des produits financiers sur mesure (produits structurés)** pour différents types d'entreprises
- ✓ **Renforcer les capacités d'analyse des risques**
- ✓ **Créer des chaînes de valeurs de financement** qui tiennent compte des besoins spécifiques des entreprises
- ✓ **Promouvoir et améliorer les mécanismes alternatifs de règlement des litiges** tels que la médiation et l'arbitrage

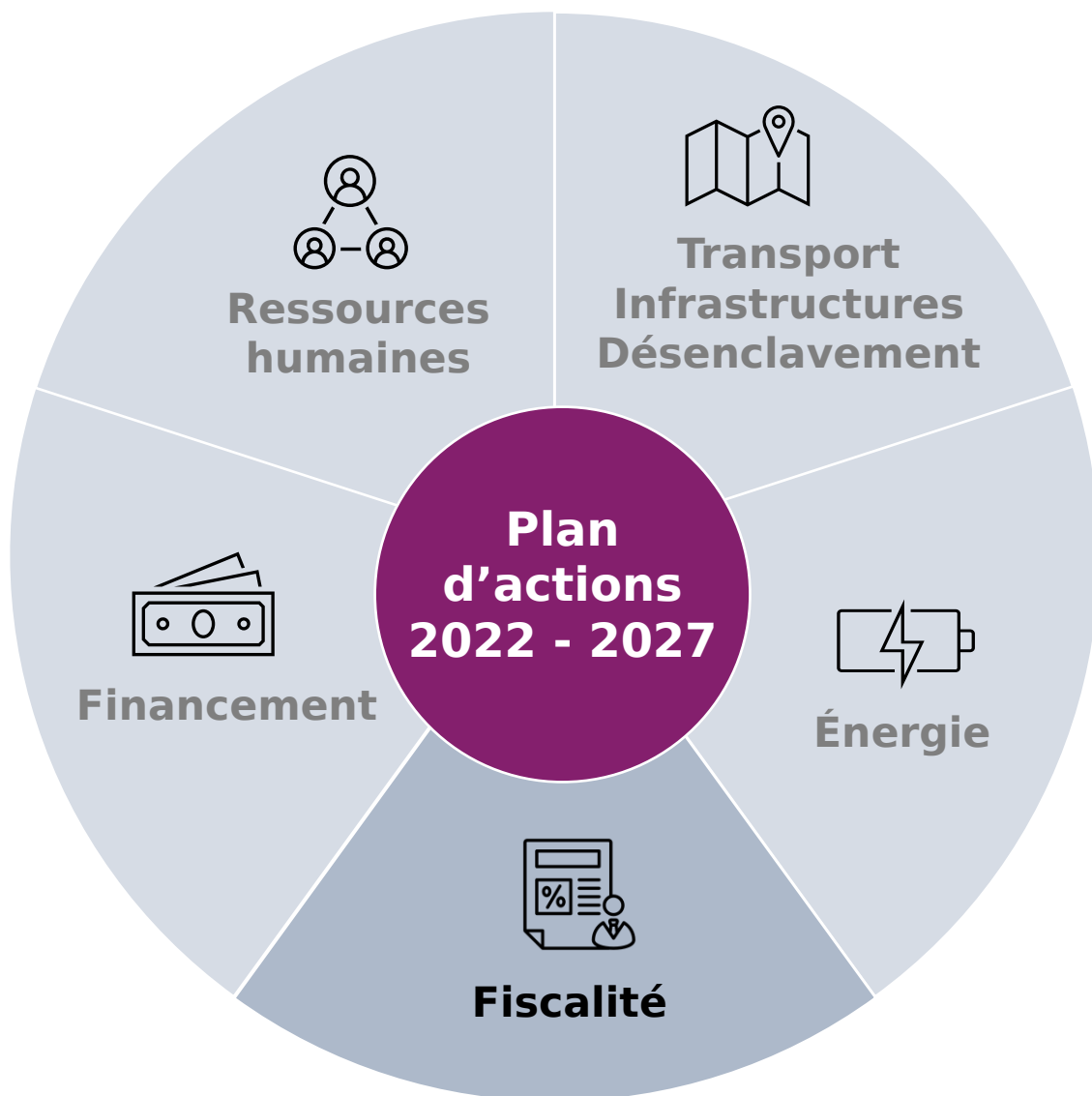
Demandeurs de financement

- ✓ **Améliorer la culture financière** des PME et des entreprises
- ✓ **Améliorer les pratiques de gestion et de gouvernance**
- ✓ **Impliquer des organisations représentatives telles que le CNPM** dans le suivi et la facilitation des financements
- ✓ **Promouvoir et améliorer les mécanismes alternatifs de règlement des litiges** tels que la médiation et l'arbitrage

Etat et Partenaires Techniques et Financiers

- ✓ **Créer une banque publique d'investissement avec délégation de gestion privée** (une Caisse des dépôts et des consignations par exemple)
- ✓ **Établir un cadre juridique harmonisé** pour soutenir les mécanismes innovants de financement pour les PME
- ✓ **Dissoudre et refonder l'Agence pour l'aménagement et la gestion des zones industrielles du Mali (AZI-SA)**
- ✓ **Mettre en place un système de bonification des taux d'intérêts** pour l'acquisition du matériel industriel
- ✓ **Évaluer l'efficacité des programmes de garantie existants**
- ✓ **Faciliter les dialogues permanents entre toutes les parties prenantes**
- ✓ **Réformer le cadre des marchés publics** pour améliorer l'éligibilité à l'accès aux contrats publics
- ✓ **Renforcer les ressources du Fonds de garantie** du secteur privé





Fiscalité

Une fiscalité juste, équitable acceptable, bien pensée et bien recouverte pour plus d'apport dans les caisses de l'État et plus de performance pour les entreprises



- ✓ Une **économie axée sur le secteur primaire peu taxé** (agriculture, élevage, pêche) nécessitant des fonds pour fonctionner et se développer.
- ✓ Le **secteur informel, représentant 55 % du PIB selon l'INSTAT**, reste largement **non imposé malgré sa contribution majeure**.
- ✓ En 2022, **la croissance économique mondiale a fléchi avec une inflation record**. L'augmentation des prix, les tensions mondiales, comme la guerre Russie/Ukraine, les **perturbations logistiques, la crise multidimensionnelle ont pesé sur l'économie et les entreprises maliennes**.

Ces constats compromettent les perspectives économiques maliennes et mettent à mal les entreprises face à l'inflation.

- ✓ Avec des **financements extérieurs limités**, le **gouvernement sollicite davantage les recettes fiscales internes des acteurs économiques, accentuant la pression sur les entreprises formelles**.
- ✓ Ces entreprises, majoritairement des PME, **font face à des problèmes récurrents tels que l'accès à l'énergie, la rareté de compétences, des infrastructures insuffisantes, des difficultés de financement et une fiscalité lourde**.



1 Etat des lieux : Des pratiques néfastes de l'administration fiscale

Certaines pratiques néfastes sont constatées dans chacune des cinq divisions de l'administration fiscale malienne pour les entreprises et le secteur privé en général.

Division Gestion

- ✓ Des **pratiques malsaines** de contrôles entraînant des **redressements excessifs**
- ✓ Des **redressements sans préavis** même si la télédéclaration tend à rendre ce processus plus transparent
- ✓ Des **erreurs d'émission** dues à des annexes mal remplies conduisant à des **impôts non justifiés**

Division Vérification générale de comptabilité

- ✓ **Contraintes temporelles** : Les délais limités entraînent des vérifications hâtives risquant des erreurs
- ✓ **Approche de méfiance systématique** : Redressements injustifiés pour atteindre des recettes et primes ce qui met sous pression, les contribuables (**harcèlement fiscal**)
- ✓ **Montants notifiés exagérés** impactant les résultats comptables. Les notifications finissent par diminuer de plus de 80%, donnant l'impression d'une négociation à partir d'estimations fantaisistes
- ✓ **Non-récupération des déclarations par les vérificateurs** : signe d'une mauvaise organisation administrative et un manque de coordination
- ✓ **Déficit** en compétences comptables, manque de transparence, des interprétations erronées du CGI, un système de rémunération sous forme de « primes » basées sur les pénalités favorisant des redressements fiscaux injustifiés





1 Etat des lieux : Des pratiques néfastes de l'administration fiscale

Division Poursuite

- ✓ **Une absence de coordination et de communication** avec la Division « Gestion », qui limite l'identification précise des contribuables, induisant forcément des erreurs à rectifier pour un recouvrement adéquat.
- ✓ **Une lenteur à corriger** les émissions d'impôts erronées ou leur non-annulation par la Division Gestion créant des dilemmes pour les contribuables, exacerbant leur situation fiscale.
- ✓ **Malgré les prérogatives équivalentes, l'administration emploie les huissiers pour recouvrement**, imposant aux contribuables des frais supplémentaires en plus de leurs dettes fiscales.

Division contentieux

- ✓ **Des délais de traitement des recours** sont prolongés (DGE, DGI)
- ✓ Blocage au niveau de la DGI pour dégrèvement sur dossiers complexes.
- ✓ Non-suspension des paiements malgré les recours en cours => Des redressements et leur recouvrement même lors des procédures judiciaires

Division législation

- ✓ Une **absence de publication de la jurisprudence** récente
- ✓ Une **absence de réponse aux rescrits fiscaux** qui sont un outil au service du contribuable permettant de saisir l'administration fiscale sur l'application d'un texte en particulier
- ✓ **Des réformes fiscales initiées par les différentes LDF déversées** dans le code sans réaménagement des articles rendant le code de plus en plus illisible et complexe pour le commun des contribuables.



2 Des réformes pour répondre à des problématiques prégnantes

Réformes à portée générale

Problématique	Proposition d'amendement	Argumentaire
1. L'ITS est trop élevé et gagnerait à être allégé (art. 10 du CGI)	Baisse des taux des différentes tranches à l'image de la baisse de 8% qui avait été accordée en 2015 devrait intervenir	Réduction des coûts salariaux favorisant la création d'emplois et la réduction des contrats précaires / Augmentation du pouvoir d'achat, de la demande et donc de la croissance économique.
2. le taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS) est élevé et freine la compétitivité des entreprises au Mali (art. 85 du CGI)	Adoption du taux plancher de 25% mis en place par l'UEMOA.	Permet au Mali d'attirer plus d'investisseurs et d'encourager le secteur informel à se formaliser
3. Le régime de l'Impôt Synthétique tel que prévu dans le CGI ne prend pas en compte plusieurs spécificités de l'activité économique (art. 71 à 74 du CGI).	Création d'un régime pour les entrepreneurs et création d'un régime pour les microentreprises (exemple de la Côte d'Ivoire)	Dès leur création les entreprises sont formalisées et accompagnées par les centres de gestion agréés
4. Gestion de la conciliation fiscale précontentieuse (art. 619-B à 619-E du LPF)	Opérationnaliser la Commission précontentieuse fiscale et rendre opposable ses décisions à l'administration fiscale	Eviter les recours contentieux qui perdurent.
5. Mieux appliquer l'impôt sur les Revenus Fonciers (IRF), la Taxe Foncière (TF) et les dispositions fiscales en matière de droit de la conservation foncière (Art. 14, 15, 185-E et 185-F et Titre 5 du CGI)	Introduction dans le LPF des clauses sur l'utilisation des données du cadastre foncier pour détecter et imposer à sa juste mesure les propriétaires du foncier bâti et non bâti avec une application de l'Impôt sur les Revenus Fonciers et la Taxe Foncière	Le boom des constructions d'immeubles de grand standing constitue une occasion d'exploiter une niche fiscale qui peut valoir d'énormes retombées de recettes pour le Trésor public



2 Des réformes pour répondre à des problématiques prégnantes

Réformes à portée sectorielle

Problématique	Proposition d'amendement	Argumentaire
1. Le taux de TVA applicable à tous ne permet pas aux entreprises manufacturières au Mali d'être compétitives face à la concurrence sous-régionale.	Instauration d'un taux réduit de TVA pour les entreprises industrielles à l'instar par exemple de celui du matériel d'énergie solaire (5%).	Augmentation de la compétitivité des industries maliennes / Création d'emplois / Augmentation du pouvoir d'achat, de la demande, de la croissance économique et du développement
2. La pression fiscale sur les industries naissantes	Un taux d'IS de 15% pour les industries manufacturières pour les cinq premières années d'existence pour 25% au-delà.	Augmentation de la compétitivité des industries maliennes / Création d'emplois.
3. Faiblesse et manque de compétitivité de l'industrie pharmaceutique locale	Défiscaliser les équipements et produits utilisés dans l'industrie pharmaceutique	Émergence d'une industrie pharmaceutique
4. TVA sur les tourteaux et semences agricoles	Supprimer la TVA sur les tourteaux et semences agricoles	Lutter contre l'inflation / Développement de l'élevage et l'agriculture
5. TVA sur l'huile alimentaire locale	Exonérer l'huile alimentaire locale de la TVA	Lutter contre l'inflation
6. Taxe sur les activités financières	Ramener le taux à 7% ou 10% pour les prêts au-delà de 1 an.	Réduction du coût des financements pour les entreprises.
7. Taxe sur les activités financières	Exonérer de TAF le refinancement des institutions de microfinance (IMF) auprès des banques.	Réduction du coût des crédits auprès de ces institutions.



2 Des réformes pour répondre à des problématiques prégnantes

Réformes à portée sectorielle

Problématique	Proposition d'amendement	Argumentaire
8. La non-déductibilité de la TVA de la Taxe sur les Contrats d'Assurances (art. 367 et suivants du CGI)	Modifier les dispositions des articles concernés afin de rendre la TVA déductibles de la Taxe sur les contrats d'assurances	Développement de l'assurance / Amélioration de recettes fiscales / collette de l'épargne intérieure
9. Les versements faits aux réassureurs ne sont pas exonérés des retenues IBIC, malgré la suspension prononcée par la CIMA (art. 94 du CGI)	Elaboration et signature d'un texte transposant la décision N°005/CIMA/PCMA/PCE/22 du Conseil des ministres de la CIMA	Transposition de la décision référencée N°005/CIMA/PCMA/PCE/22 du Conseil des Ministres de la CIMA, instituant la suspension de toutes retenues à la source sur les versements faits aux réassureurs jusqu'au 30 avril 2027
10. Le taux des assurances obligatoires est l'un des plus élevés de la zone UEMOA	Réduire le taux de la taxe de la branche Maladie à 5% et celui des branches Automobile Responsabilité Civile et Accidents Corporels à 10%	Effacer les disparités entre les marchés d'assurance de l'UEMOA dont les niveaux de vie sont comparables au nôtre
11. Déductibilité de la prime d'assurance liée à l'indemnité de fin de carrière (IFC)	Autoriser la déductibilité de la charge constituée par la prime d'assurance liée à l'indemnité de fin de carrière (IFC)	Développer le secteur des assurances et encourager les entreprises à assurer le personnel
12. Faiblesse du taux de retenue pour la constitution de pension ou retraite complémentaire (art. 7 du CGO)	Porter le taux de retenue maximum prévu pour la constitution de pensions ou de retraites de 4% à 7%. (NB: 3,50% sont affectés à l'INPS)	Mobilisation de l'épargne intérieure à travers le développement de l'assurance retraite complémentaire. Financement de l'économie



3 Recommandations

A l'attention de l'administration fiscale

Amélioration des rapports entre l'administration fiscale et les contribuables

- ✓ Une **gestion plus proche du contribuable** avec **plus d'accompagnement et moins répression**.
- ✓ Un **cadre de dialogue direct et permanent avec le secteur privé** et des rencontres régulières pour discuter de problèmes éventuels et demandes des opérateurs économiques.
- ✓ Création d'un **cadre permanent de concertation à travers un conseil spécifique dédié aux orientations sur la fiscalité** des entreprises.
- ✓ **Evaluation de la qualité** du service public de l'impôt et mettre en place des canaux facilement accessibles permettant aux contribuables **de dénoncer les cas de mauvaise administration**.
- ✓ Envisager **l'établissement d'une cellule spécialisée au sein de la DGI, consacrée à la promotion du civisme fiscal**.

Refonte du Code général des impôts

- ✓ Fiscaliser le **secteur agricole**.
- ✓ Rationaliser les **exonérations fiscales**
- ✓ Renforcer la **fiscalité foncière**

Simplifier les procédures fiscales

- ✓ Poursuivre **la digitalisation des procédures fiscales**
- ✓ **Rationaliser les exonérations** fiscales
- ✓ **Améliorer le règlement des litiges** (contentieux fiscal)
- ✓ **Renforcer les garanties et droits** des contribuables





3 Recommandations

A l'attention de l'administration fiscale

Améliorer l'administration fiscale malienne

- ✓ Accroître l'efficacité de l'action administrative
- ✓ Améliorer l'organisation de l'administration fiscale
- ✓ Collaboration et circulation de l'information entre les divisions au sein de l'administration fiscale

Élargir l'assiette fiscale

- ✓ Assurer l'imposition du secteur informel
- ✓ Imposer l'agriculture moderne et l'orpillage traditionnel
- ✓ Lutter contre la fraude et l'incivisme fiscal

Mieux gérer les contrôles fiscaux

- ✓ Élargir la population des entreprises à contrôler ou à vérifier
- ✓ Mieux planifier et organiser les missions de Vérification générale de comptabilité



3 Recommandations

A l'attention du Gouvernement (MEF)

Mobilisation des ressources pour faire face aux besoins de financement de l'Etat

- ✓ Elargissement de l'assiette fiscale
- ✓ Arbitrer et résoudre les contentieux en cours

Concertation des parties prenantes

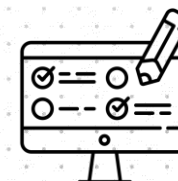
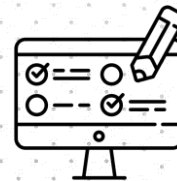
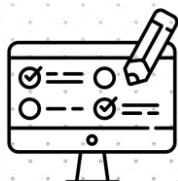
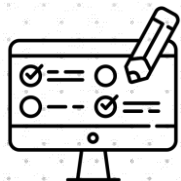
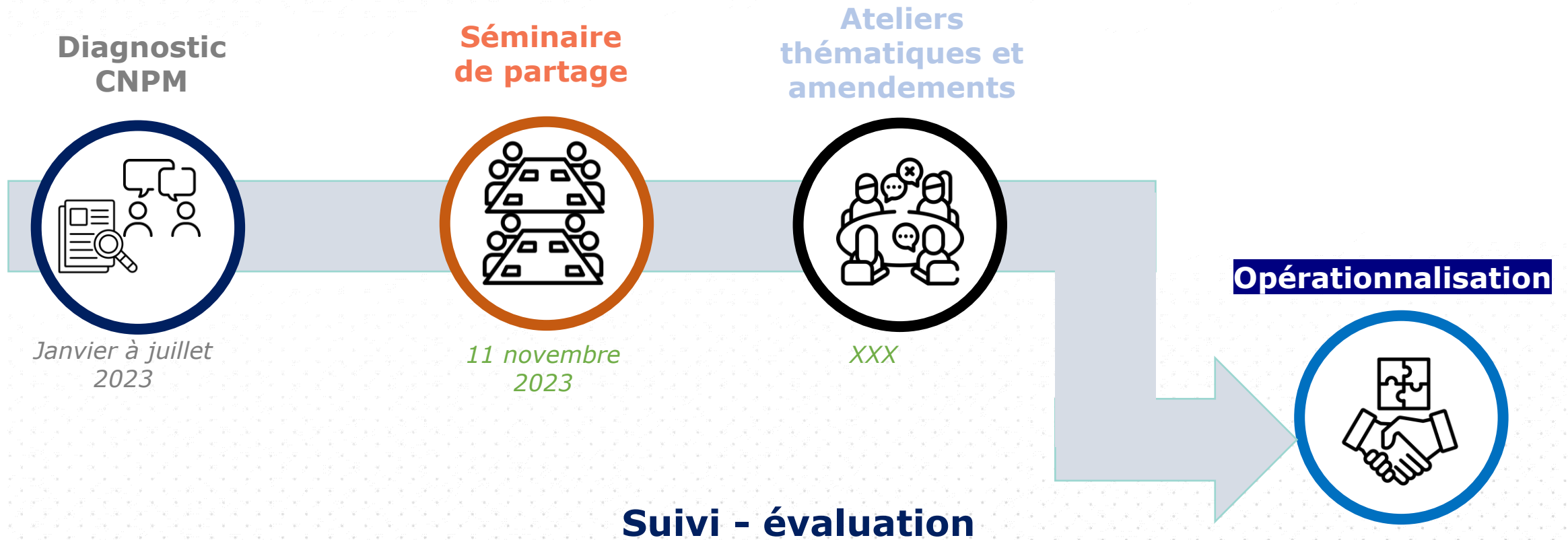
- ✓ Elargissement de l'assiette fiscale
- ✓ Arbitrer et résoudre les contentieux en cours
- ✓ Organiser des états généraux sur la fiscalité

A l'attention des Employeurs/CNPM

Régularité comptable et fiscale

- ✓ Tenir une comptabilité sincère et régulière
- ✓ Recourir aux services, d'un conseil fiscal ou d'un Expert-comptable

Une co-construction pragmatique et rigoureuse



Conseil National du Patronat du Mali



Retrouvez-nous sur : www.cnpm.ml